inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue trimestrielle n° 61
septembre 1982, 11me année

COTISATIONS

	Belgique	France	Autres pays
1982 (Inforespace n° 59 à 62 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1981 (Inforespace n° 55 à 58 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500.—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1980 (Inforespace n° 49 à 54 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
1976 (n° 25 à 30), 1975 (n° 19 à 24), 1974 (n° 13 à 18) et 1973 (n° 7 à 12), chaque année :			
Cotisation ordinaire	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
étudiant	FB 450,—	FF 80,—	FB 580,—
Collection complète d'Inforespace : 1973 à 1982 (n° 7 à 62) + 6 n° hors série			
Cotisation ordinaire	FB 4500.—	FF 680,—	FB 4800,—
étudiant	FB 4000,—	FF 620,—	FB 4400,—
de soutien	FB 8000,—	FF 1100,—	FB 8500,—

Cotisation de membre d'Honneur : FB 1000,— - FF 150,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue trimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS) ; une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge) ; une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, de Bertrand Méheust (éd. du Mercure de France) ; le premier ouvrage où les rapports étonnants et combien ambigus entre les témoignages sur des OVNI et l'imaginaire romanesque nous sont dévoilés : un livre qui oblige à reconsidérer l'ufologie sous un jour nouveau — **430 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Les contactés et kidnappés sont-ils des collaborateurs involontaires ou des citoyens cosmiques ? (2)

La signification du contact-OVNI

Que peut-on conclure sur les investigations menées sur les contactés et kidnappés-OVNI ?
Si on écoute ces personnes alors qu'elles décrivent leurs souvenirs ou impressions d'enlèvement, alors on peut conclure que l'avis de ces personnes elles-mêmes est qu'ils sont des « captifs ». La plupart de ces personnes sont effrayées ; quelquefois, elles sont saisies de frénésie voire d'hystérie lorsqu'elles dépeignent leurs « kidnappeurs », et quand elles « revivent » l'enlèvement expérimenté durant la séance de régression hypnotique (Sprinkle, 1977).

Si on surveille ces personnes durant leurs activités journalières, on peut les voir souvent comme obsédées par une idée, impulsives (ou créatives) dans leur comportement. Les contactés agissent souvent comme s'ils étaient des « collaborateurs » : travaillant avec des démons invisibles qui les pressent, harcelent, cajolent, et/ou encouragent les contactés à achever leur « mission » ou « projet ». Certains contactés se sentent obligés de se déplacer dans une autre région ; d'autres se sentent attirés par la lecture relative aux civilisations anciennes ; certains autres reçoivent des impressions ou des messages concernant des théories scientifiques et des appareils ; d'autres encore reçoivent des impressions ou messages au sujet d'évènements « à venir ».

Si on observe les contactés-OVNI sur un laps de temps de plusieurs années, alors on pourrait proposer une autre hypothèse : **ces personnes, d'individus planétaires, sont transformés en Citoyens Cosmiques** (Sprinkle, 1979a). Ces personnes semblent manifester de la préoccupation au sujet de toute l'humanité, comme si elles éprouvaient de la compassion pour tout un chacun, et pas seulement à l'égard de leur entourage immédiat. Elles semblent avoir développé beaucoup de caractérisitques décrites sous le terme « Conscience Cosmique » (Sprinkle, 1976b).

Objections

Naturellement, de nombreuses objections ont été formulées par des enquêteurs sceptiques sur ces allégations et impressions, qui surgissent durant les séances de régression hypnotique. Des investigateurs expérimentés, comme Lawson (1979), et Hendry (1979), soulèvent des questions au sujet de l'utilisation de l'hypnose pour l'évaluation des allégations émanant de kidnappés-OVNI. Il semble y avoir peu de « preuves » objectives pour accréditer de pareilles allégations. Mais il y a une tentative d'hypothèse qui peut être faite pour explorer les différences existant entre les « observateurs » d'OVNI et les « témoins » d'OVNI.

Hypothèses pour les témoins d'OVNI

Les enquêteurs expérimentés sont en position de considérer une hypothèse spécifique sur les contactés-OVNI : des « observateurs » qui deviennent « témoins » et qui augmentent leurs capacités de développer leur vie avec un certain succès. En d'autres mots, l'hypothèse peut se définir comme suit : ces personnes qui prétendent avoir eu des rencontres avec un OVNI, mais qui refusent de rendre publiques leurs expériences vécues, peuvent éprouver des difficultés personnelles en développant de la réussite dans leur vie ; ces personnes qui prétendent avoir eu des rencontres avec un OVNI, et qui deviennent « témoins » ou qui désirent rendre publique leurs expériences vécues, peuvent risquer d'être tournées en ridicule par leur entourage, mais leur vie personnelle sera mise en valeur. (Si le lecteur a vu le film « Oh, God » avec John Denver et George Burns comme vedettes, alors il sera conscient du schéma ou paradigme : le héros - ou l'héroïne -, éprouve une série d'étranges et génantes « coïncidences » ou manifestations psychiques ; le héros - ou l'héroïne-, rechigne à devenir un « témoin » ou de raconter son histoire aux autres personnes : les manifestations continuent. Alors, le héros - ou l'héroïne -, décide de suivre son impulsion et délivre le « message » au public ou au reste du monde. La teneur du « message » est simple : Dieu existe ; soyez bons avec autrui. Le héros - ou l'héroïne -, est tourné en ridicule par son entourage, mais gagne une maturité spirituelle et un sens est donné à sa satisfaction personnelle par l'accomplissement d'une tâche ou d'une mission !).

Par exemple, voici une lettre écrite le 10 janvier 1980, à une femme, Peggy, qui est effrayée et déconcertée sur ses expériences-OVNI et a le sentiment d'être contrôlée par Ufolk. La lettre a été rédigée par Mme Ann CANARY, de Denver, Colorado. Il y a quatorze ans, Mme Canary expérimenta une rencontre avec un OVNI, comprenant un enlèvement, un examen corporel, une impression de « voyage astral », et une expérience avec un état

de quasi-mort. Pendant 12 ans, cette dame vécut dans la peur d'être ridiculisée et l'objet d'un rejet par sa famille et ses amis. Après s'être livrée à une séance de questions avec mise en conditions hypnotiques pour l'aider à se rappeler des souvenirs d'expérience-OVNI et les faire intégrer dans sa mémoire consciente, elle devint plus encline à parler ouvertement de sa mésaventure et est beaucoup plus désireuse de partager ses convictions sur la signification du contact-OVNI qu'elle considère comme une sorte de « fusion » de la science et de la spiritualité.

Maintenant, elle se voit elle-même comme une « Citoyenne Cosmique » devant se consacrer au bien-être de toute l'humanité. Elle s'estime concernée au sujet des crises actuelles qui secouent le monde politique et économique de notre Terre, de même que des conflits armés. Bien qu'elle soit optimiste sur le développement scientifique et spirituel pouvant faire surface. Elle a écrit à Peggy, la lettre suivante :

« Le 10 janvier 1980. Chère Peggy,

J'ai reçu votre lettre hier et je vais essayer de vous écrire quelques mots du mieux que je peux afin de vous aider ou du moins pour vous réconforter et vous rassurer. J'ai reçu une lettre portant vos nom et adresse, émanant de Leo (Sprinkle) il y a quelques jours, et me demandant de correspondre avec vous, mais j'ai eu de la visite chez moi jusqu'au 6 janvier ce qui n'a pas été propice pour rédiger du courrier. Désolée donc pour ce retard.

Tout d'abord, permettez-moi de vous suggérer de vous munir d'un bloc-notes de feuillets mobiles et d'essayer de coucher sur papier tout ce que vous ressentez à propos de votre expérience. Gardez-le à proximité de votre lit afin de pouvoir prendre note immédiatement de tout ce que vous pouvez vous rappeler, même quand vous êtes couchée. Cela peut vous être d'un grand secours dans les prochains mois dans vos tentatives pour découvrir l'explication de ce qui vous est arrivé.

Je ne saisis pas très bien ce que vous voulez dire lorsque vous écrivez : « **zapped my mind** » (Moi non plus -NdT-). Pourriez-vous vous montrer plus explicite ? Est-ce une communication télépathique, ou avez-vous le sentiment que vous êtes contrôlée physiquement d'une façon quelconque ? Je vous pose cette question parce que je me suis rendue compte qu'ils œuvraient sur chaque individu d'une façon différente. A l'aide de quelques personnes, ils semblent poursuivre des buts de recherches biologiques. Avec certains autres, ils paraissent plus intéressés par nos capacités mentales. (Les idées ou la connaissance sur un sujet particulier les conduit à avoir des communications avec vous, par exemple au sujet des lois en vigueur sur Terre, ou comment vous réagiriez si vous étiez professeur, ingénieur, etc...).

Avec d'autres, ils paraissent être intéressés dans ce qui motive notre moralité ou notre façon de nous conduire envers les autres, comme par votre conscience spirituelle intérieure, votre ouverture d'esprit, et votre comportement envers votre environnement.

Je ne suis pas certaine de pouvoir vous dire ce qu'ils veulent ni pourquoi ils paraissent s'intéresser à vous à cette période de votre vie. Ceci est une des questions majeures qui doit tous nous concerner. Pourquoi ?

Je ne suis pas certaine qu'ils viennent de l'espace, mais ils peuvent en provenir. Je me suis souvent demandée s'ils ne sont pas multidimentionnels et se trouvent chez nous pour étudier et connaître notre monde. Je crois parfois qu'ils viennent de l'espace, mais je n'ai aucune preuve ; et il est probable qu'ils n'entrent pas dans les lois physiques que nous connaissons et qu'ils manipulent une science que nous ne connaissons pas. Leurs communications avec moi se sont effectuées à travers des rêves de toutes sortes et des moyens télépathiques. Il me semble que ce qu'ils voulaient de moi était de me rendre consciente de la réalité de notre Univers vivant. Ils me soumirent à une occasion à un examen physique ou me contrôlèrent de quelque façon. D'habitude, je peux sentir leur présence et entendre une légère sonnerie lorsqu'ils m'examinent. Ils paraissent vérifier les progrès que nous faisons ici et après avoir établi le contact avec vous, ils peuvent toujours vous localiser.

Peggy, n'ayez pas peur d'eux. En premier lieu, ceux avec qui j'ai eu un contact dans le passé peuvent avoir semblé « froids » dans leurs rapports avec moi. Mais au fond ils sont très

intelligents et très cliniques dans leur approche vis-à-vis de nous. Ils ne comprennent pas les réactions émotionnelles humaines et je pense que ceci est une raison pour qu'ils se tiennent à l'écart du public et sans nul doute de la planète, a fortiori.

Je crois, comme je l'ai indiqué ci-dessus, qu'ils se réservent le droit de revenir contrôler et vérifier mes progrès. Pour voir comment j'évolue avec le savoir que j'ai acquis à ma façon et le fait que j'ai été réceptive également au résultat de mon expérience avec eux, il y a plusieurs années. Peggy, je ne possède pas de réponses solides à votre sujet, mais vous pouvez rester assurée que vous n'êtes pas seule. Nombreux sont les gens tels que nous, et chacun d'entre nous a éprouvé quelque chose d'unique qui a changé nos concepts au sujet de notre Univers, notre planète, et de nous-mêmes.

Essayez de prier souvent et de méditer. Gardez une attitude sereine quoi qu'il advienne. Vous pouvez avoir une occasion d'apprendre et de progresser comme un être humain qui pourrait s'avérer être de valeur exceptionnelle et très rare. Il y a de nombreuses questions qui demeurent sans réponses et il apparaît que chacun d'entre nous est à considérer seulement comme une petite pièce du puzzle.

Aussi, gardez toute votre confiance. Vous, et vous seulement savez ce qui s'est produit. Vous vous trouvez dans l'incapacité de le prouver, (nous sommes tous dans votre cas), mais la chose la plus importante est que vous devez croire en vous-même et en ce que vous avez éprouvé. Il y a certains livres que vous pourrez toujours essayer de trouver et de lire. A la fin de cette lettre, j'ai ajouté une liste de titres que je vous conseille, avec le nom des auteurs.

Essayer d'apprendre tout ce que vous pouvez, et gardez l'esprit ouvert. Je suggèrerai que vous soyez minutieuse dans vos descriptions chaque fois que vous ferez partager votre expérience à quelqu'un. Ouvrez un journal et gardez-le à portée de la main pour y consigner vos impressions. Il vous donnera la possibilité d'apprendre davantage de choses sur vous-même et de progresser.

Je crois que ce qu'ils recherchent avec nous, c'est nous aider dans notre progrès individuel aussi longtemps que nous-mêmes et d'autres seront en contact avec eux, aussi bien que pour en apprendre plus sur la Terre et sa civilisation. Ils essayent (je l'espère et je le crois) d'aider cette planète à évoluer vers un plus haut état de conscience. Nous sommes trop attardés dans nos croyances et nous devons changer ou faire face à une forte probabilité de destruction du monde par nous-mêmes.

J'ose espérer que certaines choses que je vous ai écrites vous seront appropriées et d'une aide quelconque. C'est toujours plus facile de s'asseoir et de bavarder avec une autre personne assise en face de vous, mais j'estime que nous devrons essayer de nous entraider les uns les autres avec des échanges de lettres. Si vous désirez me poser de plus amples questions, j'essayerai de vous aider du mieux que je peux. Je n'aurai pas toutes les réponses, mais je suis susceptible de vous donner certaines idées et un certain aperçu autant que j'ai pu en apprendre pendant ces quatorze dernières années. Merci pour votre lettre et bon courage ! Peggy, vous n'êtes pas du tout seule. Il y a de nombreuses personnes qui se posent des questions et qui cherchent des explications au sujet de leur propre expérience, et chacun d'entre nous tous doit faire tout ce qu'il peut pour aider l'autre et agir pour que notre vie soit aussi saine que possible durant son cours. Votre propre réalité et vos concepts peuvent se trouver affectés par tout ceci, aussi, comme je l'ai dit plus tôt, prenez contact avec vous-même et demeurez ouverte de telle façon, que vous puissiez en apprendre davantage sur tout ceci.

Amour et Paix,

(Signé) Ann. »

Voici un autre exemple de contacté-OVNI, Ida M. Kannenberg, qui a décrit une expérience-OVNI survenue en 1940, et qui a le courage et la volonté de partager les « messages » qu'elle reçoit de son « mentor-Ufolk », qu'elle nomme HWEIG. Dans une lettre datée du 21 février 1980, elle écrit ce qui suit :

« 21 fév., 1980, Cher Leo,

Hweig a lu avec moi l'article que vous proposez sur les contactés et les kidnappés. Il est particulièrement intrigué par le terme « captive-collaborators » (Collaborateurs-prisonnier, mais que j'ai préféré traduire, dans le titre, par « Collaborateurs involontaires », terme plus approprié à la situation, me semble-t-il -NdT).

Vous êtes exactement cela, a-t-il dit, mais seulement parce que vous voulez bien l'être. Chacun ou chacune d'entre vous a quelquefois dans sa vie, cherché à faire du bien à un ami ou une amie, à servir à quelque chose dans le monde. Aussi, nous vous donnons l'occasion d'être précisément cela ! Où et comment pourriez-vous apaiser de modestes et volontaires personnes et leur permettre de trouver la manière d'être utile au maximum à vos semblables et à votre monde ? A qui d'autre donneriez-vous les années d'encouragement, les longues et pénibles années de développement guidé, l'aide permanente, le contrôle et la direction de ce plan ?

Nous donnons des occasions que personne d'autre n'aurait la possibilité d'offrir, aussi nous appelons les plus forts et plus puissants de nos amis, personnalités de toutes natures, mais autres de ce que vous appelez « humaines », des forces et des puissances dont vous n'avez jamais rêvé. Nous vous donnons l'occasion de diriger, et de développer des capacités pour accomplir juste ce que vous avez demandé par la prière et les supplications pour venir en aide à vos semblables, et sauver votre propre monde de la terreur et de la destruction. Ainsi parla Hweig.

(Signé) Ida. »

Conclusions

Cet article a résumé une recherche menée sur plus de 200 personnes affirmant avoir éprouvé un certain type d'impressions psychiques liées à des rencontres avec un OVNI ; une liste d'environ 50 personnes a été présentée, avec un bref résumé de leur expérience-OVNI qui fut explorée grâce à une mise en conditions hypnotiques des intéressés. Ces personnes ont décrit des impressions, ou se sont rappelé des souvenirs d'un enlèvement et d'un examen apparents par des êtres d'origine étrangère ou Ufolk.

L'article a exploré brièvement les hypothèses générales qui font état des vues des contactés eux-mêmes et se considérant comme des « collaborateurs involontaires » ou des « citoyens cosmiques ». L'auteur du texte suggère que les enquêteurs familiarisés avec les problèmes OVNI poursuivent leurs investigations en collaboration avec les contactés-OVNI, afin qu'ils puissent donner des considérations sur l'hypothèse spécifique que les contactés-OVNI améliorent leur vie personnelle lorsqu'ils décident de « rendre publique » leur expérience pour devenir plus ouverts et plus sincères quant à tout ce qui concerne leur rencontre avec un OVNI.

Je souhaite remercier ici tous ceux qui m'ont autorisé à divulguer leur nom pour être inséré dans ce texte. Je loue leur coopération et leur courage.

R. Leo Sprinkle.
(Traduction de Jean Sider).

REFERENCES :

A.P.R.O. : APRO Bulletin, Aerial Phenomena Research Organization, 3910 E, Kleindale Road, Tucson, Arizona, 85712 - Co-fondateurs : Mr. & Mme L. J. Lorenzen.

CLARK, Jerome : The bizarre Sandy Larson contact, UFO Report, Août 1976, Vol. 3, nº 3, 21-23, 46-48, 50-53.

C.U.F.O.S. : International UFO Report Center of Ufo Studies, 1609 Sherman Avenue, 207, Evanston, Illinois, 60203 - Dir. : J.A. Hynek, Ph. D.

FISHER, M. : UFO Panel, Playboy Magazine, Janvier 1978, Vol. 25, nº 1, 72-73.

HENDRY, A. : The Ufo Handbook, Chapitre II, Hypnose, Garden-City, N.Y., Doubleday and Co., 1979, pp. 166-180.

LAWSON, A.H., Hypnosis of imaginary UFO « Abductees ». Journal of the Ufo Studies (CUFOS), 1979, Vol. 1, 8-26.

LORENZEN, C.E. & LORENZEN, J. : Abducted ! Confrontations with beings from outer space, N.Y. ; Berkley Press, 1977.

N.I.C.A.P. : UFO Investigator. National Investigations Committee on Aerial Phenomena, suite 23, 3535 Univ. Blvd., West Kensington, Maryland, 29795.

NIEMTZOW, R.C. & SCHUESSLER J.F. : Evaluation of medical injuries resulting from Ufo close encounters, P.O. Box 877, Friendship, Texas, 77546 : Visit, 1980.

SPRINKLE, R.L. : Personal and scientific attitudes : a study of persons interested in Ufo reports. In Bowen C. « Beyond Condon », Flying Saucer Review, Special issue, Nº 2, June 1969, 6-10.

Hypnotic and psychic implications in the investigations of Ufo reports. In Lorenzen, Coral E., & J. Encounters with Ufo occupants. N.Y. Berkley Press, 1976, pp. 256-329 (a).

Ufo activity : Cosmic Consciousness Conditioning ? Ufo Phenomena (Editecs, Bologna, Italy), 1976, I, Nº 1, 56-62 (b).

Hypnotic time regression procedures in the investigation of Ufo experiences. In Lorenzen, Coral E., & J. : Abducted ! Controntations with beings from outer space. N.Y. : Berkley Press, 1977, pp. 191-222.

Investigation of the alleged Ufo experience of Carl Higdon. In Haines, R.F. (Ed.) Ufo phenomena and the behavioral scientist. Metuchen, N.J. : The Scarecrow Press, pp. 225-357 (a).

What are the implications of Ufo experiences ? Journal for the Ufo Studies (CUFOS), 1979, I, I, 101-109 (b).

Using the pendulum techniques in the investigation of Close Encounters of the Third Kind (CE III). Ufo Phenomena. Editecs, Bologna, Italy.

Ufo prophecies : mirage or mirror ? Unpublished paper, presented at Ufo 79 Symposium, San Diego, Nov. 17, 1979. (c).

STRINGFIELD, L. : Situation Red : The Ufo Siege. Garden-City, N.Y. : Doubleday, 1977, pp. 198-221.

(Publication originale dans « The APRO Bulletin » Vol. 29, Nº 4, 5, 6, et 7. Avril, Juin (5 + 6), Août 1981).

Nos enquêtes

L'OVNI et les trois jeunes filles : quand la lune s'en mêle

Quand un astronome (plus qu') amateur se pique de se livrer à des calculs plutôt complexes pour déterminer les paramètres de la Lune dans le ciel à une date et une heure données, cela prend parfois des allures d'une grande confusion et conduit à un beau fiasco.

Ainsi, pour son enquête sur l'observation faite près de Châtelet dans la nuit du 5 au 6 juillet 1980, Frank Boitte m'avait demandé s'il m'était possible de lui établir les coordonnées de la Lune pour l'heure indiquée par les témoins. Témoignant une confiance totale dans mes maigres connaissances astronomiques et me fiant intégralement aux résultats affichés par ma petite calculatrice électronique, je lui ai ainsi fait parvenir divers renseignements qu'il a ensuite repris dans son article paru dans le n⁰ 60 d'Inforespace. Malheureusement il est apparu après publication que ces données astronomiques sont (presque) toutes erronées. Dès la parution de cette enquête nous avons eu connaissance de deux vives réactions en provenance de Michel Monnerie et Jacques Bonabot. La première introduit des doutes sérieux sur le caractère OVNI du phénomène ; la seconde soulève une intéressante question de méthodologie.

Il nous a paru utile de les porter toutes deux à la connaissance de nos lecteurs.

« Les données publiées dans Inforespace n⁰ 60 au sujet de la position de la lune sont inexactes », écrit en substance Monnerie ; « de plus, le croquis de la Lune vaut pour la veille, le 5 juillet à 00 h TU et il est à l'envers ! ».

Et s'il n'y avait pas eu l'œil aguerri de Michel Monnerie, il est plus que probable que les anomalies figurant dans cet article seraient passées inaperçues. Aussi je le remercie vivement de sa vigilance et de la pertinence des remarques qu'il a formulées.

Je fais donc mon autocritique publique, mais l'erreur n'est-elle pas chose humaine, et l'essentiel est sans doute de la corriger. C'est à quoi je vais me livrer maintenant. Mais comme l'exercice peut être intéressant et qu'il permettra à tout à chacun de se plonger dans l'astronomie appliquée, je vais tenter de détailler quelques uns des calculs en les commentant quand c'est nécessaire. Je m'aiderai en cela des précieux conseils et schémas que Michel Monnerie m'a fait parvenir.

Avant toute chose, il importe de souligner une autre erreur grave dans l'article imprimé dans le n⁰ 60 d'Inforespace : l'observation de Châtelet est bien datée du **6 juillet 1980,** et non 1981 comme il est mentionné à plusieurs reprises dans le texte.

Pour calculer les paramètres de la Lune aux jour, heure et lieu indiqués, il convient d'abord de consulter les éphémérides. On peut y lire (annuaire de l'Observatoire Royal de Belgique, édition de 1980, pp. 90-91) : lever de la Lune, le samedi 5 juillet 1980, à 23h56 (TU), passage au méridien le 6 juillet à 06h32 et coucher à 13h22 (TU). L'ascension droite est de 1 h 32 m 42 s, sa déclinaison est de + 4⁰ 44,2'. La Lune est âgée de 23 jours le 6 juillet (et donc de 22 jours la veille), sa fraction illuminée étant de 0,42 ce dimanche 6, pour 0,54 la veille.

A la date indiquée, le jour de la Lune était le n⁰ 25, le dernier quartier s'étant produit la veille. Ajoutons encore que les coordonnées géographiques simplifiées donnent pour Châtelet une latitude de 50⁰ 24' Nord et une longitude de 4⁰ 32' Est.

Un premier point que me signale Michel Monnerie concerne la valeur de la déclinaison ; cette dernière correspond à l'angle que fait la direction de l'astre avec le plan de l'équateur, angle qui est compté de ce plan en direction des pôles. La déclinaison est donc un angle compris de 0 à 90⁰, avec le signe + vers le Nord et bien sûr le signe — vers le Sud. Puisque nous avons ici une déclinaison positive, cela signifie bien que la Lune se trouvait au nord de l'équateur céleste et qu'elle devait dès lors se lever un peu au nord du point cardinal Est, donc à l'est-nord-est, et non à l'est-sud-est comme je l'avais erronément affirmé.

Avant d'aller plus loin, il convient ici de donner quelques définitions qui sont indispensables à la compréhension des calculs. Elles permettront d'autre part à certains d'entre vous d'être aussi critiques que Michel Monnerie afin de débusquer les inepties astronomiques du type de celles que j'ai commises dans cette enquête. Evoquons d'abord les systèmes de coordonnées en nous limitant aux coordonnées dites horizontales et à celles qu'on appelle équatoriales (voir figure 1). Ces deux systèmes font appel à diverses notations :

Z : c'est le zénith, c'est-à-dire le point situé à la verticale de l'observateur (O) ; le sens opposé dans la même direction conduit au nadir (N).

M : point correspondant à la position de l'astre étudié.

(H) : dans le système des coordonnées horizontales, il correspond à l'horizon du lieu · le demi-grand cercle (ZMN) est donc un plan vertical qui contient l'observateur et l'objet observé.

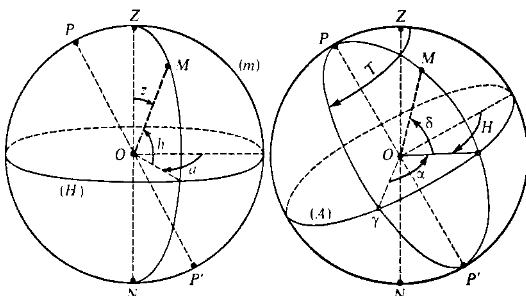
P : l'axe de rotation de la Terre définit P (pôle Nord) et P' (pôle Sud) ; dans le système de coordonnées équatoriales, le grand cercle passant par les pôles de l'astre (PMP') est appelé le méridien céleste de M.

(A) : le grand cercle dont le plan est perpendiculaire à l'axe des pôles définit l'équateur céleste (A).

(m) : c'est le méridien du lieu, c'est-à-dire le méridien correspondant à Z et qui contient P ; le plan vertical normal à ce méridien du lieu s'appelle le « premier vertical » : ce plan contient donc Z et les points cardinaux Est et Ouest.

a : dans le système de coordonnées horizontales il s'agit de l'angle entre le plan vertical passant par le pôle Nord (P) et l'astre (M) ; le sens de la mesure de cet angle appelé azimut diffère selon qu'il est mesuré par un astronome ou un géographe. Les premiers le mesure de 0 à 360⁰ à partir du Sud vers l'Ouest dans le sens

Figure 1
A gauche, le système de coordonnées horizontales ; à droites, le système de coordonnées équatoriales et horaires.



rétrograde : l'azimut + 90° correspond donc à l'Ouest et l'azimut — 90° (ou + 270°) correspond à l'Est. Les géodésiens comptent cet azimut à partir du Nord, en direction de l'Est : ce point cardinal est alors à l'azimut de + 90° ! Il y a de belles confusions possibles. Avis aux amateurs.

h : il s'agit de la hauteur de l'astre, angle entre la direction (OM) de celui-ci et le plan de l'horizon (H) ; cet angle est compté de — 90° à + 90°, et on lui substitue parfois la « distance zénithale » (angle z) qui est son complémentaire par rapport à la verticale du lieu (z = 90° — h).

δ : déclinaison de l'astre, c'est-à-dire, dans les coordonnées équatoriales, l'angle entre la direction de cet astre (OM) et le plan de l'équateur céleste ; l'angle est positif (de 0 à + 90°) en direction du pôle Nord, et négatif de 0 à — 90°) en direction du pôle Sud.

α : ascension droite, c'est-à-dire angle entre le méridien de l'astre (grand cercle PMP') et le point donné δ de l'équateur céleste ; ce point δ est dit point vernal ou équinoxe, il correspond à l'intersection du plan de l'équateur céleste avec le plan de la trajectoire du Soleil, celle-ci définissant un grand cercle appelé écliptique. L'ascension droite est généralement mesurée en heures, minutes et secondes, dans le sens direct.

T : il s'agit du temps sidéral qui définit les positions relatives des repères équatorial et horaire avec la relation T = H + α ; les éphémérides contiennent le temps sidéral de Greenwich (To) à 0 h TU, pour chaque jour de l'année. Remarquons que TU signifie « temps universel » et qu'il correspond au temps civil de Greenwich. Pour trouver le temps civil (et non l'heure locale comme on le dit ou l'écrit trop souvent) d'un endroit donné en Belgique, c'est-à-dire l'heure indiquée par votre montre, il faut ajouter 1 h au TU en hiver et 2 h en été (« heure d'hiver » et « heure d'été »). On peut écrire que H = To — L — α, L étant la longitude du lieu de l'observation (positive à l'ouest de Greenwich et négative à l'est). Le passage entre le temps sidéral et TU (ou temps moyen) s'obtient par la relation : T = TU x 1,0027379.

Ouf ! Il est temps maintenant d'appliquer toutes ces définitions au cas qui nous intéresse et d'utiliser quelques relations que les livres d'astronomie vous assènent sans vous mettre en garde devant les pièges qu'elles contiennent. Ces relations seront celles qui me permettront de calculer les coordonnées horizontales locales à partir de diverses données connues : déclinaison, ascension droite, etc. Ces relations (d'après J. Meeus, dans «L'astronomie», volume 95, avril 1981, pp. 199-203) sont les suivantes :

$$\tan a = \frac{\sin H}{\cos H.\ \sin \varphi - \tan \delta.\ \cos \varphi}$$

où φ est la latitude de l'observateur, comptée positivement dans l'hémisphère nord et

$\sin h = \sin \varphi.\ \sin \delta + \cos \varphi.\ \cos \delta.\ \cos H$

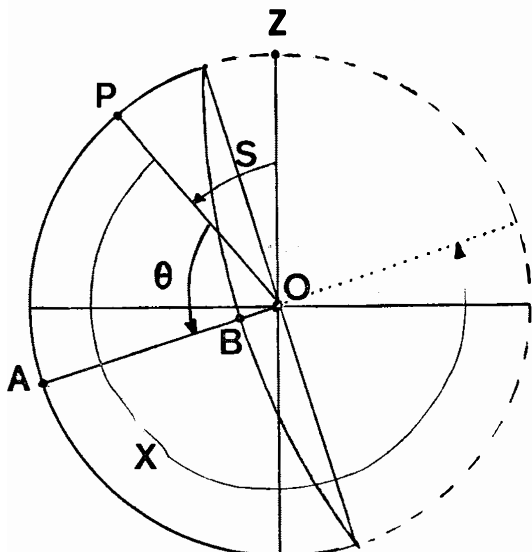
Les données à introduire dans ces relations doivent être toutes transformées en degrés; les voici :

φ = + 50° 24' = + 50,4°
δ = + 4° 44,2' = + 4,737°
H : To — L — α (H = angle horaire)
L = — 4° 32' = — 4,53°
To = 18 h 56 m 31 s (pour le 6 juillet 1980)
α = 01 h 32 m 42 s

Ces deux dernières données doivent être transformées en degrés par la règle de conversion :
1 h = 15°, 1 m = 15', 1 s = 15"
on trouve ainsi que :
To = 284° 07' 45" = 284,129°
α = 23° 10' 30" = 23,175° donc :
H = 284,129° — (— 4,53°) — 23,175° = 265,484°

On peut maintenant reprendre les équations et effectuer ; voici les résultats trouvés :
Au moment du lever de la Lune, tan a = 8,78635, soit a = + 83,5° (ou encore + 83° 30') : cette valeur de l'azimut correspond bien à une position ENE, mais très près du point cardinal Est.
Au moment où l'observation commença (à 02 h 30 temps civil, donc 00 h 30 TU) on obtient :
To = 19 h 26 m 31 s = 291° 37' 45" = 291,629°
α = 01 h 33 m 50 s = 23° 27' = 23,458°
alors
H = 291,629° — (— 4,53°) — 23,458° = 272,701°
On trouve ainsi : tan a = 60,4655, soit a = 89,05°
sin h = 0,09356, soit h = 5,37° = 5° 22' 12"
La Lune est donc très bas sur l'horizon et quasiment plein Est. On peut d'ailleurs calculer le moment précis où elle se trouvera dans cette direction : il s'agit tout simplement de calculer le passage de cet astre au premier vertical. Cela se fait en utilisant la relation (pour a = 90°) : $\cos H = \tan \delta / \tan \varphi$; H sera positif s'il s'agit du passage ouest, négatif s'il s'agit du passage est.
D'après Michel Monnerie, ce passage de la Lune à l'azimut 90° se serait produit à 00 h 32 m TU, soit bien 02 h 32 en temps civil, résultat qui est en accord avec ce qui précède.
Soit. Il reste maintenant à décrire l'apparence de la Lune et à proposer un petit schéma pour illustrer cette avalanche de chiffres. On calcule l'angle de position (X) de la fraction illuminée de la

Figure 2
Portion du disque lunaire éclairé (à gauche) avec son inclinaison caractéristique.



Lune qui correspond au milieu du bord éclairé de celle-ci (angle de milieu de phase) d'après la formule :

$$\tan X = \frac{\cos \delta . \sin (\alpha - \alpha')}{\cos \delta' . \sin \delta - \sin \delta' . \cos \delta . \cos (\alpha - \alpha')}$$

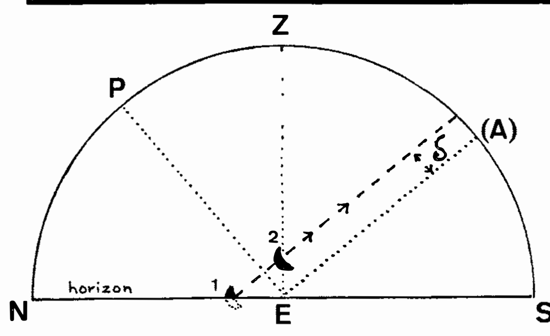
Où α et δ sont relatives au Soleil, et α' et δ' concerne la Lune. Je trouve tan X = 2,44814, soit X = 67,78° (ou 247,78° dans le cas qui nous occupe) ; l'angle X vaut donc 247° 47'.

Michel Monnerie propose de trouver l'orientation en calculant l'angle à l'astre (S) qui représente l'angle entre le méridien passant par l'astre et le vertical passant par celui-ci (voir figure 2). Cet angle est donné par la relation : $\sin S = \cos \varphi . \sin a / \cos \delta = 0{,}63958$; soit S = 39,76° = 39° 45' 36".

Cette dernière relation a l'avantage d'être plus simple que la précédente et permet une construction identique. Pour dessiner le croissant lunaire, il suffit maintenant d'appliquer la relation OB = (1 — 2 k). OA, k représentant la fraction illuminée du disque lunaire. On obtient ainsi la figure 2 analogue à celle que je proposais à la page 17 du n° 60 d'Inforespace : j'avais néanmoins omis de préciser que l'axe en pointillé vertical était la direction nord de la Lune ; il convenait donc d'orienter correctement ce dessin.

Nous sommes ainsi arrivés à la dernière étape de cette mise au point et nous pouvons proposer une sorte de reconstitution du paysage, quasiment face aux témoins, dans leur voiture qui roulait en direction d'Aiseau, c'est-à-dire vers l'Est (figure 3). Arguant des véritables paramètres de la Lune au moment de l'observation, Michel Monnerie estime qu'elle a dû être à l'origine d'une confusion. Je le cite : « Considérant que la Lune se trouvait exacte-

Figure 3
Reconstitution sommaire de l'horizon, en direction de l'est, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1980 : 1. la Lune à son lever ; 2. la Lune à 02h32, au moment de son passage plein est à une hauteur de quelques degrés.



ment à l'Est et observant que la route serpente (si peu que ce soit) à droite et à gauche de cet azimut, il n'y a plus grand mystère. On peut considérer le mouvement de l'OVNI comme la projection symétrique des mouvements de l'auto (aux facteurs d'exagération près de la part des témoins). N'oublions en effet jamais que nous calculons mais qu'eux estiment des souvenirs. La faible hauteur de la Lune explique qu'elle se cache derrière le premier talus venu. Des trouées dans les nuages peuvent compliquer l'affaire... ».

Peut-être ? Les arguments avancés par Michel Monnerie sont solides et son interprétation est plausible. Je pourrais même ajouter de l'eau à son moulin en signalant qu'il y avait un vent (faible il est vrai) qui soufflait du Sud : les nuages plutôt bas (strato-cumulus) défilent donc vers le Nord, de la droite des témoins vers leur gauche. Par effet d'optique, il est fréquent de constater qu'on peut alors avoir l'impression que ces nuages restent immobiles, alors qu'un objet situé derrière (ici la Lune) se déplace selon la même direction, mais dans l'autre sens, c'est-à-dire ici du Nord vers le Sud, ce qui correspond en gros au trajet supposé de l'OVNI : de la gauche vers la droite. Au début de l'observation, la route empruntée par les témoins est orientée à l'ESE, la Lune est alors quasiment à l'azimut Est, donc à leur gauche ; à la fin de l'observation, la route est cette fois en direction de l'ENE, et la Lune qui a à peine quitté l'azimut Est en direction du Sud est donc bien à la droite des témoins.

La question est donc réglée ? Cela n'est pas si sûr. Ecoutons ce que dit R. : « Au début de l'observation la Lune était visible, à la même altitude, mais plus à droite que l'objet, qui avait exactement le même aspect qu'elle. C'était comme s'il y avait eu deux lunes dans le ciel ». Si l'OVNI était bien à l'azimut ENE (au-dessus du bois de Brou) au tout début de l'observation, la Lune (à l'azimut Est) était à sa droite : la déclaration de R. est donc tout à fait cohérente.

Il ne m'appartient pas de conclure ici dans un sens ou un autre. D'une part parce que je n'ai pas participé de près à cette enquête et que bon nombre d'éléments me manquent, et aussi

parce qu'une enquête ufologique de ce type n'est jamais terminée. Elle s'enrichit au contraire d'éléments divers au fil des années. C'est d'ailleurs ce qui peut faire la faillite de certains catalogues de cas : on les considère trop souvent comme un ensemble figé de choses acquises, alors qu'il faudrait sans cesse les remettre à jour. La tâche est fastidieuse c'est vrai, mais il n'y aura d'ufologie vraiment sérieuse (et donc respectée) qu'au prix de tels sacrifices, le sensationnel et le travail bâclé étant impitoyablement chassés.

Michel Bougard.

La classification des cas.

Jacques Bonabot, lui, s'interroge sur la classification « Lumière Nocturne » accordée au cas : « Je me demande si pour la Sobeps, lorsque l'incident est probablement identifiable l'on y ajoute une classification du Dr Hynek » (1).
L'interrogation exprimée de la sorte se transforme en affirmation au paragraphe qui suit : « La classification du Dr Hynek n'est applicable que pour les phénomènes qui ont fait l'objet d'enquêtes et analyses et qui se révèlent être NON IDENTIFIABLES ».
Cette affirmation m'a, je dois le dire, fait sursauter, pour diverses raisons. Ainsi donc, pour avoir droit à un indice de classification, l'observation devrait, dans l'interprétation que Jacques Bonadot donne des écrits d'Hynek, présenter trois caractéristiques :

1. Avoir été enquêtée.
2. Avoir fait l'objet d'une ou plusieurs analyses.
3. Etre non identifiable.

Hynek a-t-il jamais écrit cela ? J'ai réexaminé ma documentation (2) et la réponse claire est « non ». Je citerai plus bas les textes sur lesquels je m'appuie pour l'affirmer.
Il n'empêche que la pensée de l'ufologue américain est loin d'être très explicite sur ce point, et qu'il s'agit d'une question de méthodologie importante que Bonabot a raison de soulever.
Que l'observation ait fait l'objet d'une enquête est souhaitable mais à mon avis non nécessaire ; encore faudrait-il s'entendre sur les standards de cette enquête. Par exemple, une série de questions posées par téléphone sans s'être rendu sur les lieux pour rencontrer les témoins constitue-t-elle une enquête (3) ? Et, à l'autre extrême, l'utilisation de formules contenant plusieurs dizaines de questions auxquelles il n'est laissé au témoin que de répondre par « oui », « non » ou « je ne sais pas » est-elle indispensable pour la validité d'une enquête ?
Quant aux analyses, de quelles analyses s'agit-il ? Et qu'y-a-t-il à analyser en l'absence de photos, effet sur l'environnement ou les témoins ? Quelles analyses pourrait-on faire sur un « vrai » cas de lumière nocturne (définition Bonabot) ? Les déclarations des témoins ? Le rapport de l'enquêteur ? Par qui ces analyses seront-elles menées ? L'on voit où tout ceci peut nous mener.
Dernier point des critères que Bonabot met dans la bouche, si pas la plume, d'Hynek, l'observation doit être « non identifiable ».
Ceci relève de l'irréalisme le plus total car c'est en effet oublier (4) qu'en matière d'ufologie nous raisonnons toujours sur des PROBABILITES, jamais des CERTITUDES ; que dès lors, comme l'écrit plus haut Michel Bougard, une enquête OVNI n'est en pratique jamais terminée ; et je connais nombre d'observations spectaculaires qui ont défrayé les chroniques, figurent dans bon nombre d'ouvrages, et se sont écroulées comme des châteaux de cartes lorsque tel détail supplémentaire fut connu (5).
Au critère « non identifiable » de Bonabot, je préfère celui de « non identifié », sous-entendu « non (encore) identifié ». Les vrais OVNI, s'il en existe, sont ceux qui résistent à l'érosion du temps et la plupart d'entre eux sont des « mystères en sursis ».
Je crois par là avoir montré qu'en appliquant la définition que Bonabot attribue à Hynek pour permettre qu'un indice de classification soit attribué à un cas à la lettre, nous supprimons tout simplement la possibilité d'encore en faire usage.

CITONS LES SOURCES.

Ceci dit, replongeons nous dans les textes du bon Docteur :
« Ce système de classification est un système empirique basé sur le fait qu'il n'y a d'UFO que lorsqu'il y a un rapport d'UFO. Il ne préjuge pas d'une théorie de l'origine des UFO mais se révèle utile en délimitant les types principaux de rapports d'UFO » (MYR, p. 44).
Donc, le système est à la fois empirique, c'est-à-dire, ne résulte pas d'un processus logique et rationnel, et porte sur des rapports.
Avons nous un rapport dans le cas présent ? Indéniablement oui. Peut-on appliquer préalablement à toute tentative d'identification, de manière empirique, le système en question ? Ici encore, il me semble qu'il faille répondre par l'affirmative.
Mais cherchons plus loin : dans une remarque de bas de page (MYR, p. 45), Hynek croit utile de préciser :
« Bien entendu, avant le filtrage, la majeure partie des notifications (lisez rapports) font état de Lumières Nocturnes. Ce sont les planètes brillantes, les satellites, les météores et les missions aéronautiques spéciales qui sont le plus souvent à l'origine de la méprise ».
Ici encore, il ne semble pas pouvoir faire l'ombre d'un doute : quantité de « Lumières Nocturnes » se révèlent, après filtrage, n'être que des planètes brillantes, des météores, etc. Et plus loin (MYR, p. 56) :
« Je précise tout de suite que rares sont les notifications initiales de lumière-dans-le-ciel-nocturne qui résistent à l'examen ».
La première partie de cet article en constitue une bonne illustration.
On peut se demander, MYR étant déjà un peu ancien, si la pensée de l'auteur n'a pas évolué depuis. J'ai donc consulté REP ; voici ce qu'on peut y lire p. 65 :
« Etant donné que le projet Blue Book ne pouvait trouver la moindre justification permettant de récuser le témoignage de personnes hautement entraînées (à l'observation du ciel), de nombreux parmi les cas de « Lumières Nocturnes » furent finalement évalués comme devant être « Non identifiés » ».
Finalement, dans un article publié récemment dans la « Flying Saucer Review », le Dr Hynek réexpose, pratiquement dans les mêmes termes, les idées résumées plus haut.

UNE PERTE D'INFORMATION.

Cette discussion est-elle académique ? Je pense que non. En effet, si la «définition Bonabot» devait être suivie, TOUTES les lumières nocturnes devraient être non-identifiées » (voire, « non identifiables » !) puisqu'un rapport d'OVNI ne verrait affublé d'un des indices d'Hynek qu'à la condition de ne pouvoir être identifié.
Cette démarche conduit à une perte d'information dans un domaine où elle nous fait déjà cruellement défaut. En effet, celle que je propose (et qui est, à mon humble avis aussi celle d'Hynek) permet de poser, sur base d'un échantillon statistiquement représentatif, la question suivante : « Parmi toutes les lumières nocturnes (ou n'importe quel autre type de rapport, RV, R 1, etc.) combien

restent non identifiées après enquête approfondie ? ».
La réponse à une telle question est d'une grande importance pour l'étude et en particulier pour guider l'enquêteur dans son travail, car s'il sait que seulement 10 % des cas initiaux de « Lumières Nocturnes » restent « non identifiés » cela doit l'inciter, à la prochaine enquête de ce type, à redoubler de vigilance dans la recherche d'une explication banale.
En outre, la classification préalable, qui n'est somme toute qu'un système de tiroirs où l'on entrepose la « chose à examiner », permet à l'enquêteur de mieux orienter ses recherches dans les explications possibles. Ainsi, s'il a à faire avec une RR3, est-il nécessaire, dans un premier temps du moins, à chercher la confirmation radar de la base militaire la plus proche ? Certes non.
La première chose à faire, en pareil cas, sera d'établir le profil psychologique et médical du témoin. Inversément, si l'enquête porte sur un rapport RV, il serait du plus haut ridicule de commencer par le psychanaliser.

CONCLUSIONS.

Loin de nous déplaire, ces deux interventions nous ont fait plaisir car elles sont la preuve d'un approfondissement des chercheurs de la matière qui fait l'objet de leur étude. L'époque où n'importe quel plumitif pouvait publier un ouvrage de littérature ufologique reposant sur des coupures de presse est bel et bien révolue et des indices répétés montrent, qu'Outre Atlantique notamment, des spécialistes des sciences humaines, et non des moindres, s'intéressent activement à notre sujet (6). Et le fait qu'ils admettent que certains cas de RR3 résistent à leur examen est un indice encourageant.

Frank BOITTE.

NOTES ET REFERENCES.

1. Lettre du 12 juillet adressée au responsable de notre Réseau d'Enquêtes.
2. Par souci de concision, je fais usage dans les paragraphes suivants des abréviations ci-après :
   MYR : « Les Objets Volants Non Identifiés : Mythe ou Réalité ? », Belfond 1er trimestre 1974.
   REP : « The Hynek Ufo Report », Sphere Books Ldt., 1978.
   Les autres textes consultés sont «The Edge of Reality», Henry Regnery Cy, Chicago, 1975 (en collaboration avec Jacques Vallée) et l'article « Laugh, Laugh, Study, Study », publié dans FSR vol. 27, nr 6, 1982.
3. Cette technique est courante aux Etats-Unis. Voir notamment « The Ufo Handbook » de Allan Hendry, Doubleday-Dolphin, 1979. Hendry a « enquêté » plus de 1300 rapports... par téléphone. Les résultats qu'il obtient sont étonnants.
4. Relire à ce propos l'article du Pr. Meessen dans Inforespace no 24 : « Hypothèses et stratégies de recherche ».
5. C'est par exemple le cas de l'« affaire de Taizé » (Inforespace no 14 pour un compte rendu complet) et j'espère que cette « indiscrétion » incitera l'ufologue très connu auteur de la contre-enquête à passer outre sa timidité naturelle. L'explication est croustillante à souhait !
6. Voir par exemple tout le chapitre 11 de « Ufo Phenomena and the Behavorial Scientist », édité par Richard F. Haines en collaboration avec de nombreux spécialistes du comportement humain.
   Le chapitre 11 est une étude très fouillée du cas Carl Higdon par le Dr R. Leo Sprinkle ; on y trouvera notamment une évaluation psychologique établie par le Dr Angela I. Howdeshell, M.D., qui conclut par la sanité générale du témoin.

Chronique des OVNI

Engins volants et humanoïdes dans les légendes de la Chine antique.

De même que les légendes et traditions religieuses de la plupart des peuples du monde, la littérature de la Chine ancienne abonde en descriptions de voyages aériens et célestes. Il s'agit le plus souvent soit de vols magiques, c'est-à-dire de voyages allégués dans l'espace au cours de rites de possession ou d'extases mystiques, soit de voyages dans des véhicules tirés par des animaux réels (oiseaux) ou légendaires (dragons). Ces deux types de voyages aériens sortent de notre propos et nous ne nous y attarderons pas. D'un intérêt plus direct pour les ufologues sont les vols d'entités dont l'apparence s'écarte plus ou moins de celle de l'être humain. Il y a d'abord les êtres que la tradition taoïste appelle « adeptes parfaits » ou « immortels » et qui sont représentés à l'époque Han comme recouverts de plumes. On trouve aussi des récits où des fées emplumées épousent des fermiers (lointains prédécesseurs de leur collègue Antonio Villas Boas ?)

Mais il y a surtout deux récits aussi précis que surprenants. Le premier, que l'on trouve dans un ouvrage qui date au plus tard du deuxième siècle avant notre ère (début de l'époque Han), le Livre des Montagnes et des Mers, relate que « les habitants du pays de Tchi-Koung ont chacun un bras et trois yeux et sont en partie mâle et en partie femelle. Ils savent construire des véhicules volants qui peuvent suivre le vent et voyager à grande distance. L'habileté du peuple de Tchi-Koung est vraiment merveilleuse : en étudiant les vents, ils ont créé et construit des roues volantes avec lesquelles ils peuvent se déplacer en suivant la trajectoire des tourbillons. Ils nous ont rendu visite à l'époque de l'empereur Thang ».

Le second se trouve dans un ouvrage du troisième siècle de notre ère, le Compte rendu de l'investigation des choses, de Tchang Hua : « le peuple de Tchi-Koung était habile à fabriquer des engins mécaniques pour tuer les oiseaux. Ils pouvaient aussi construire des véhicules aériens qui, par bon vent, voyageaient à de grandes distances. A l'époque de l'empereur Thang, un vent d'ouest a amené un tel véhicule jusqu'à Yuchow, et Thang fit démonter le véhicule, ne désirant pas que son propre peuple le voie. Dix ans plus tard survint un vent d'est de force suffisante, le véhicule fut réassemblé et les visiteurs renvoyés dans leur pays, qui se situe 40.000 li au-delà de la Porte de Jade ».

On trouve le même récit dans un autre ouvrage du troisième siècle, Les Histoires des Anciens Monarques, de Huangfou Mi, avec cette différence que Tchi-Koung est cette fois le nom d'une personne, l'inventeur de l'engin volant, et non d'un peuple. Ce thème sera ensuite repris, avec des variantes, dans plusieurs ouvrages au cours du siècle suivant. Précisons que le règne de l'empereur Thang (ou Tcheng Tang), fondateur plus ou moins légendaire de la dynastie Shang, se situait vers le milieu du deuxième millénaire avant notre ère, que 40.000 li équivalent à 23.000 kilomètres et que la Porte de Jade est la ville de Yumen Kuan sur l'ancienne route de la soie. L'essentiel des renseignements qui précèdent, et notamment les deux extraits de texte, proviennent de la plus haute autorité qui soit en matière d'histoire des sciences et des techniques en Chine (en dehors peut-être de travaux chinois auxquels nous n'avons pas linguistiquement accès !), à savoir ce monument d'érudition qu'est l'œuvre à laquelle travaille depuis 20 ans le sinologue anglais Joseph Needham, de l'Université de Cambridge, sous le titre général de « Science and Civilisation in China » (une douzaine de volumes déjà parus, et ce n'est pas fini !). Nous avons plus précisément consulté le chapitre consacré à la préhistoire de l'aéronautique dans le volume sur l'ingénierie mécanique (1). Nous avons trouvé d'utiles compléments d'information dans le remarquable et quasi introuvable ouvrage, paru en pleine guerre, de Jules Duhem sur l'histoire de l'aéronau-

tique avant Montgolfier (2). Duhem orthographie Ki Kung le nom du peuple mystérieux.

Le premier extrait de textes est bien sûr le plus intéressant ufologiquement : ces êtres qui ressemblent à l'homme mais en diffèrent par des détails anatomiques précis sont au sens littéral du mot des « humanoïdes », et les « roues volantes » ne peuvent que faire songer à la forme la plus classique de la soucoupe volante. Certes, le déplacement des engins est attribué à la force du vent, mais comme le vent serait bien incapable de faire voler une roue (les seuls engins que le vent soulève - cerfs-volants, ailes delta, planeurs - ou pousse - montgolfières, ballons - ne peuvent guère être considérés comme des moyens fiables de voyage au long cours), on peut tenir pour assuré que c'est là une pseudo-explication rationalisante que les témoins auront trouvée, l'être humain ayant horreur de ne pas comprendre. On peut même se demander, connaissant les furieux déplacements d'air que provoquent parfois les modernes OVNI - le Professeur Meessen en a cité une série d'exemples dans cette revue (3) - si les chroniqueurs chinois n'ont pas inversé la cause et la conséquence en écrivant que les roues suivaient la trajectoire des tourbillons... Quant à l'origine des visiteurs, la situer dans un pays très lointain est une rationalisation naturelle à une époque ou l'idée de la pluralité des mondes habités, sans être inexistante, n'était pas aussi répandue que de nos jours. A noter que la distance de 32.000 kilomètres indiquée dans le deuxième texte n'a pas de sens sur terre : en effet, la circonférence de notre planète étant de 40.000 kilomètres, la distance maximale entre deux points de sa surface est de 20.000 kilomètres. On peut être tenté d'y voir l'indication indirecte d'une origine extérieure, d'autant plus que dans l'antiquité, les dimensions de la terre étaient en général largement sous-estimées.

Excepté ce détail de la distance, il est frappant de constater que dans le second texte, plus tardif de cinq siècles, les particularités les plus étranges se sont estompées : ni les voyageurs, ni leur véhicule ne sont décrits et les performances de l'engin se sont singulièrement amoindries. Celui-ci est désormais le jouet des vents, puisqu'il faut attendre dix ans un vent suffisamment fort pour qu'ils puissent repartir ! Cela ne témoigne plus guère d'une « habileté merveilleuse ». Cet affadissement général du récit est cohérent avec l'hypothèse d'un souvenir lointain qui se fait de plus en plus vague et dont le vrai sens s'est perdu graduellement. Mais il est un détail du second texte qui retiendra l'attention des amateurs de « crashes » d'OVNI : cet empereur qui fait démonter l'engin étranger et le cache à la vue de ses sujets a un comportement qui rappelle furieusement celui de l'U.S. Air Force lors de de chaque crash allégué... La variante attribuant l'engin à un inventeur isolé pourrait être une autre forme de rationalisation et rappellera également quelque chose aux ufologues...

Le détail le plus surprenant de la description des personnages est assurément l'existence d'un seul bras : il paraît tellement avantageux de posséder deux mains que l'on imagine mal que la sélection naturelle ait permis à un tel être de survivre... A moins bien sûr qu'il n'ait jamais eu sur sa planète de concurrent mieux pourvu, ce qui, après tout, est possible. La survie du mieux adapté peut être celle du moins mal adapté. Des anthropologues ont bien imaginé, très sérieusement, un modèle d'extra-terrestre à œil, oreille et pied uniques (4), alors pourquoi pas un bras unique ? L'hermaphrodisme est, lui, moins surprenant, puisque c'est le cas sur terre de nombreux végétaux et de certains animaux (vers, mollusques gastéropodes). Quant au troisième œil, il peut certes faire songer à un rituel asiatique - tel que ceux popularisés en Occident par le citoyen anglais Cyril Henry Hoskins, plus connu en littérature de gare sous le pseudonyme de Lobsang Rampa (5) - et représenter un symbole d'initiation et de sagesse supérieure, mais on ne peut pas exclure non plus qu'il corresponde à une réalité physique, car ici encore, il est des exemples terrestres : de nombreux reptiles fossiles ont possédé un troisième œil sur le dessus de la tête (l'œil pinéal), et le corps pinéal ou épiphyse des vertébrés supérieurs représente un vestige de cet œil disparu, qu'un seul animal contemporain possède encore a l'état plus ou moins fonctionnel : il s'agit du sphénodon ou hattéria, une sorte de gros lézard très primitif de Nouvelle-Zélande, dernier représentant vivant de l'ordre des rhynchocéphales. Et il y a au moins un témoignage moderne d'humanoïdes à trois yeux (6). Tout cela étant précisé, il importe bien sûr de rester prudent : il est certes possible que la description des habitants du Tchi-Koung soit sortie de la seule imagination des chroniqueurs chinois et n'ait qu'une valeur symbolique, mais nous voulions montrer qu'il était, du point de vue biologique, parfaitement PLAUSIBLE que cette description ait correspondu à des êtres réels.

C'est notre ami Jean Giraud, qui, à notre connaissance, a le premier porté ce casse-tête chinois à l'attention des ufologues (7). Lors de l'édition 80 des rencontres ufologiques qu'il organise tous les deux ans à Montluçon, il avait présenté et commenté la gravure que nous reproduisons en figure 1. Il affirmait, d'une part, que cette gravure était datée de l'époque Han (206 av. J.-C. à 220 ap. J.-C.) et que, d'autre part, les Chinois ne connaissaient pas à cette époque la roue à aubes, alors que le char volant de la gravure est incontestablement muni de deux roues à ailettes. Cela semblait une garantie d'authenticité incontestable et tendait à montrer que les Chinois auraient réellement observé de tels engins volants. On tenait peut-être là, écrivait Giraud, « le premier élément qui de façon (presque) incontestable nous permette de retenir l'hypothèse de

---

1. Joseph Needham, Science and Civilisation in China, vol. IV-2 : Mechanical Engineering, Chapitre (m) : The Prehistory of aeronautical Engineering, pp. 568-572.
2. Jules Duhem, Musée aéronautique avant Montgolfier, éd. Fernand Sorlot, 1943, pp. 16-19. Ce volume rassemble les illustrations commentées de l'ouvrage : « Histoire des idées aéronautiques avant Montgolfier » (même année, même éditeur).
3. Auguste Meessen, Réflexions sur la propulsion des OVNI - 3e partie : Quelques faits observés - observation de déplacements d'air, Inforespace no 10, 1973, pp. 31-33.
4. F.V. Malstrom et R.M. Coffman, Humanoids reported in UFOs, religion and folktales : human bias towards human life forms ?, dans : Richard F. Haines, UFO Phenomena and the Behavioral Scientist, The Scarecrow Press, 1979, pp. 60-88, voir surtout la figure p. 71.
5. L'imposture du soi-disant Lobsang Rampa (nom qui est d'ailleurs incorrect en tibétain) a été mis à nu en une page percutante et savoureuse par l'érudit polyglotte Gordon Creighton (The Tibetan Connection, Flying Saucer Review vol. 19, no 6, novembre-décembre 1973, p. 28) et Jean Eracle a montré que les initiations décrites par Rampa n'avaient qu'un très lointain rapport avec le véritable rituel tibétain (Limites ?, organe de la SLEPS, no 2, 1978, pp. 4-9).
6. Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, p. 125 (dans le chapitre : Les humanoïdes en Amérique Latine, de Gordon Creighton) : Cas survenu à Parana (Entre Rios, Argentine) le 27 ou le 28 juillet 1962 : être de très grande taille, tête en forme de melon, cheveux presque blancs.
7. INFO OVNI no 5, pp. 29-31.

Figure 1.
Gravure du 12e siècle illustrant une édition du Livre des Montagnes et des Mers imprimée en 1667. Le texte chinois correspond à l'extrait de ce livre que nous citons.



Figure 2.
Représentation du char volant de Tchi-Koung dans l'encyclopédie « Annales illustrées de pays étranges » (vers 1430). Le texte chinois est à peu près identique à l'extrait de l'ouvrage de Tchang Hua (3e siècle) que nous citons.



l'intrusion (dans le passé) d'une technologie non humaine dans notre environnement ». Malheureusement, vérification faite, la situation apparaît loin d'être aussi tranchée que le pensait Jean Giraud.

D'une part, si la gravure en question est bien une illustration du Livre des Montagnes et des Mers, dont nous avons donné plus haut un extrait et qui date effectivement de lépoque Han, elle-même date en fait selon Duhem (réf. 2, p. 16) du 12e siècle de notre ère (2e siècle de l'époque Song, qui va de 990 à 1279), époque à laquelle la roue à aubes était connue depuis longtemps. D'autre part, à supposer que cette gravure ait été fidèlement reproduite d'après un original disparu à l'époque Han, rien ne serait encore résolu, car c'est à peu près à cette époque que la roue à aubes est apparue en Chine. Nous nous référons une fois encore à ce propos à Joseph Needham (8), qui reconnaît que l'on ignore la date exacte d'apparition, mais pense qu'elle est à peu près contemporaine de l'apparition au Moyen-Orient, et non postérieure comme l'écrivait Giraud. La roue à aubes horizontale, c'est-à-dire placée à plat dans le cours d'eau, est probablement apparue dans les moulins au premier siècle de notre ère et peut-être avant (réf. 8, p. 396) et son utilisation pour actionner des soufflets de forge est attestée de façon certaine en 31 après J.-C. (pp. 369-370). La roue à aubes verticale de nos classiques moulins à eau européens a pu trouver son origine dans la noria et est d'un emploi plus tardif dans les moulins, car elle exige un engrenage de renvoi à angle droit. La date de son apparition est inconnue (p. 405), mais on sait que des roues verticales ont servi à assurer la lente rotation d'appareils astronomiques dès le 2e siècle de notre ère (pp. 405 et 481). Il est probable que les roues à aubes verticales ont d'abord servi à des usages ne réclamant pas de renvoi d'engrenage : c'est ainsi que l'on peut supposer, pour des raisons techniques, que les marteaux à bascule pour le pilage des grains, attestés dès le premier siècle AVANT notre ère mais dont on ne possède pas de représentation d'époque, étaient actionnés par des roues verticales (pp. 391-392 ; 405-407).

Il est par ailleurs intéressant de comparer la gravure au texte bien plus ancien qu'elle illustre : si on y retrouve bien l'être à un bras et trois yeux, on est en droit d'estimer que ce char muni de deux roues à ailettes et de deux courts ailerons latéraux constitue une interprétation artistique fort libre de ce que le texte appelle simplement des « roues volantes ». Ne sachant pas à quoi pouvaient ressembler les roues volantes de Tchi-Koung, le dessinateur du 12e siècle se sera inspiré d'un engin qui lui était familier : le char à deux roues... Mais il y a plus remarquable encore : de même que nous avons vu l'étrangeté s'affadir dans un texte plus récent, on constate aussi une rationalisation de l'illustration au fil du temps : sur la fig. 2, datée de 1430 environ (époque Ming), les deux passagers sont désormais des hommes tout à fait normaux, bien que le texte évoque toujours le peuple mythique de Tchi-Koung. En outre les ailerons ont disparu et si on considère que les personnages regardent normalement dans la direction du déplacement, l'unique roue visible serait située à l'avant et non sur le côté, et s'apparenterait dès lors plutôt à une hélice. Il y a enfin une troisième version (fig. 3), un peu plus récente que la deuxième, où une deuxième roue (ou hélice) apparaît à l'arrière : est-ce un souci de symétrie ou l'influence de la première version ?

8. Référence 1, Chapitre (H) : Power sources and their employment (II), Water flow and descent, pp. 362-408).

Du point de vue technique, il peut sembler farfelu d'envisager la roue à aubes comme un moyen de propulsion aérien : en effet, la poussée qu'exerceraient sur l'air les ailettes en position basse est rigoureusement compensée par la poussée en sens inverse exercée en position haute ! Mais comme l'a fait observer Jean Giraud dans une autre étude (9), on peut concevoir des aubes à géométrie variable qui s'effacent en position haute, pour ne pas annuler le travail produit en position basse. Plusieurs inventeurs ont imaginé au 19e siècle des dispositifs techniques plus ou moins complexes permettant d'obtenir ce résultat.

Ces roues à aubes qui sont à notre connaissance totalement absentes de la phénoménologie OVNI « post-arnoldienne », se retrouvent en revanche dans plusieurs cas de la vague américaine de 1896-97. Il y a d'abord des observations californiennes de novembre 1896 : d'après les deux dessins publiés dans la presse (cas du 18 novembre à Sacramento et du 22 novembre à Oakland), l'objet cigaroïde portait de chaque côté deux hélices à quatre pales (10). Mais il y a surtout le célèbre cas du capitaine Hooton, survenu près de Homan (Arkansas) le 20 avril 1897, en plein cœur de la vague. Hooton remarqua que « de chaque côté de l'appareil, il y avait trois grandes roues métalliques constituées de barres courbées et travaillées de telle sorte qu'en avançant elles deviennent concaves » (11). Assez subjectivement, certains ufologues considèrent le cas Hooton comme un canular (12). Le témoin étant seul et son récit particulièrement riche en détails bizarres et atypiques, la prudence s'impose assurément, mais n'est-ce pas surtout pour faire la preuve - souvent bien nécessaire ! - de leur esprit critique que certains ont choisi de rejeter ce cas, alors qu'ils acceptent par ailleurs sans sourciller des affaires, tout aussi absurdes et fantastiques en leur genre, de crashes ou de mutilations de bétail par exemple. De toute façon, si canular il y a, la chance nous paraît nulle que Hooton ait eu connaissance pour s'en inspirer de ces gravures chinoises. Si on n'accepte pas l'hypothèse que les Chinois de l'antiquité et les Américains de la fin du siècle dernier ont physiquement observé les uns et les autres des engins volants munis de roues à aubes, il ne pourrait dès lors s'agir que d'une coïncidence trompeuse.

Nous vous avons soumis ainsi tous les éléments d'information en notre possession. On aurait aimé bien sûr acquérir une certitude: si la roue à aubes n'avait pas existé à l'époque où ont été réalisées ces gravures, on aurait tenu - enfin ! - un exemple « bétonné » d'anachronisme technique représentant un réel mystère. Mais hélas, la certitude n'est décidément pas souvent le lot des ufologues, et les esprits les plus rationnels argueront que dès l'instant qu'il est possible que les gravures se soient inspirées d'une réalisation humaine, il n'est pas nécessaire d'invoquer une intervention extérieure et que l'hypothèse la plus économique est d'attribuer le détail des roues à aubes à l'imagination de l'artiste. On ne peut pas leur donner objectivement tort, mais on a d'autre part le droit de rêver un peu...

Figure 3.
Gravure de l'époque Ming (1368-1644) représentant également le char de Tchi-Koung et illustrant l'ouvrage « Les Annales de l'Histoire ».



On en a d'autant plus le droit que le dossier des observations anciennes que l'on peut, à un titre ou à un autre, rapprocher des modernes OVNI est épais et que certaines concordances, certaines constantes - quand ce ne serait que des constantes des mythes engendrées par l'esprit humain - pourraient à la longue apparaître qui justifieraient cette fois de manière plus objective le rejet de l'hypothèse « réductionniste ». Dans l'attente d'éventuels recoupements, il nous paraît dès lors méthodologiquement prudent de ne pas reléguer le fait douteux dans un frigo qui ressemblerait un peu trop à une poubelle ou à une oubliette...

C'est pourquoi, malgré le doute qui l'entache, cette pièce nous a paru intéressante à verser au dossier des OVNI « pré-arnoldiens ». Comme d'habitude, nous laisserons au lecteur le soin de se forger sa propre conviction. Ceux que la question des observations anciennes en Chine intéresse plus particulièrement liront avec profit le chapitre qui leur est consacré dans l'ouvrage de W. Raymond Drake (13). Les interprétations que propose cet auteur sont parfois contestables, mais on ne peut pas nier qu'il s'appuie sur une énorme documentation.

Jacques Scornaux.

---

9. INFORESPACE nº 51. mai 1980, pp. 14-15.
10. Michel Bougard, La Chronique des OVNI, éd. Jean-Pierre Delarge, 1977, pp. 155-156 et illustrations nº 25 et 26.
11. Une description très complète et commentée du cas Hooton a paru dans INFORESPACE nº 51, mai 1980, pp. 11-13.
12. Ainsi Jean Sider, INFORESPACE nº 56, mai 1981, pp. 14-15. Nous ne pouvons que constater une fois de plus - sans avoir la présomption de trancher entre les deux - la total incompatibilité des opinions de Jean Sider et de Jean Giraud : selon le premier, « l'engin représenté n'a aucun rapport avec la technique qui commençait à se développer à l'époque dans le domaine du dirigeable », tandis que pour le second, « l'airship observé par le capitaine Hooton constituait une magnifique synthèse de toutes les solutions les plus intelligentes découvertes avant 1897 pour tenter de maîtriser le vol d'un aéronef ».
13. W. Raymond Drake, Astronautes de l'ancien Orient, éd. Albin Michel, 1976, pp. 79-81. Les hommes de l'espace dans l'ancienne Chine.

Complétez votre bibliothèque à bon compte...

Dans le n° 59 d'Inforespace nous vous proposions plusieurs collections de revues et de nombreux ouvrages à des conditions tout à fait exceptionnelles. Nous avions décidé de rationaliser la bibliothèque de la SOBEPS en ne gardant qu'un exemplaire de chaque livre intéressant plutôt que deux ou trois comme par le passé.

Vous nous avez largement aidé dans cette tâche puisque la majorité des titres publiés dans le n° 59 furent réclamés dans les semaines qui suivirent l'annonce. Il reste cependant encore plusieurs ouvrages rares disponibles et nous vous les proposons à nouveau afin que vous ayez l'opportunité de constituer une bibliothèque unique sur les OVNI et les sujets connexes.

Vous trouverez ci-dessous le détail des livres et revues disponibles. **Nous insistons pour que vous réserviez et commandiez uniquement par téléphone** : ceci en raison du nombre réduit d'exemplaires et des priorités dont il faudra tenir compte.

N'hésitez donc pas et appelez immédiatement le secrétariat de la SOBEPS (02.524.28.48) pour passer votre commande.

Titre	Auteur(s)	Edition	Exempl. disp.	Prix
Grandes énigmes des trésors perdus (Les)	P. Ulrich	de Crémille - 1971	1 série de 3 tomes	600 FB (la série)
Guide des soucoupes volantes	J.C.Smit Le Benedicte	Espace Edition 1976	1	200 FB
Mystère des soucoupes volante (Le)	F. Scully	Del Duca/Ed. Mondiales - 1951	1	500 FB
Les OVNI de l'Apocalypse tome 3 (les enfants de Belial)	D. et G. Lemaire		1	350 FB
Pour/contre les soucoupes volantes	A. Michel/G. Kehr	1969	1 photocopie	250 FB
UFO's in Oost en West (I)	Hobana-Weverbergh	Kluwer - 1971	1	300 FB
UFO's in Oost en West (II)	Hobana-Weverbergh	Kluwer - 1972	1	300 FB
Eternal subject (The)	B. Le Poer Trench	Souvenir - 1973	1	250 FB
Flying Saucer Story (The)	B. Le Poer Trench	Neville Spearman 1967	1	200 FB
Macchu Picchu	S. Waisbard	Laffont - 1974	1	340 FB
Operation Earth	B. Le Poer Trench	Neville Spearman 1969	1	200 FB
Road in the sky	G.H. Williamson	Neville Spearman 1959	1	250 FB
Strange creatures from time and space	John A. Keel	Fawcett - 1970	1	350 FB
UFO Experience (The)	J. Allen Hynek	Regnery - 1972	1	350 FB
UFO's from behind the Iron Curtain	Hobana-Weverbergh	Souvenir - 1974	1	300 FB
View over Atlantis (The)	J. Michell	Abacus - 1973	1	200 FB
Why are they here ?	Fred Steckling	Vantage - 1969	1	200 FB
Biblia e os Discos Voadores	F. Cleto	Artes Graficas 1972	1	150 FB
Verdade sobre os Deuses Astronautes	F.G. Sampaio	Movimento - 1973	1	150 FB
Besucher aus dem All	A. Schneider	H. Bauer - 1973	1	300 FB
Erforschung ausserirdischer Weltraumschiffe	Karl Veit	Ventla Verlag - 1963	1	100 FB

Les ouvrages qui suivent sont tous au format « pocket » et sont vendus au prix unitaire de **90 FB.**

Titre	Auteur(s)	Edition	Exempl. disp.
Another look at Atlantis	W. Ley	Ace - 1969	1
Behind the Flying Saucer Mystery	G. Adamski	Warner - 1974	2
Beyond earth man's contact with UFO's	Ralph Blum	Bantam - 1974	1
Chariots of the Gods ?	E. Von Däniken	Corgi - 1971	1
Citadels of mystery	S.C. de Camp	Fontana - 1972	1
Dragon and the disc (The)	F.W. Holiday	Futura - 1973	1
Flying Saucers	C. Jung	Signet - 1969	1
Flying Saucers from outer space	Donald Keyhoe	Tandem - 1974	1
Flying Saucer story (The)	B. Le Poer Trench	Ace - 1966	1
Haunted planet (The)	John A. Keel	Neville - 1971	1
Home of the Gods (The)	A. Tomas	Medaillon - 1974	1
Hynek UFO Report (The)	J. Allen Hynek	Sphere - 1978	2
Invisible horizons	Vincent Gaddis	Ace	1
Lost continent of Mu (The)	J. Churchward	Neville - 1972	1
Modern look at monsters (A)	Daniel Cohen	Tower - 1970	1
More «things»	Ivan T. Sanderson	Pyramid - 1969	1
Mysterious places	Daniel Cohen	Tower - 1969	1
Mystery of Atlantis (The)	Ch. Berlitz	Tower - 1969	1
Situation red : the UFO siege	L. H. Stringfield	Sphere - 1978	1
Sky people (The)	B. Le Poer Trench	Neville - 1967	1
Spaceships of Ezekiel (The)	J. F. Blumrich	Corgi - 1974	1
Stonehenge decoded	G. S. Hawkins	Fontana - 1973	1
Strange people	Frank Edwards	Signet - 1974	2
Strange powers of unusual people	—	Brant House - 1969	1
Strange world	Frank Edwards	Bantam - 1964	1
Temple of the stars	B. Le Poer Trench	Fontana - 1973	1
This baffling world	John Godwin	Bantam	1
Truth about Flying Saucers (The)	Aimé Michel	Pyramid - 1967	1
UFO's from behind the Iron Curtain	Hobana-Weverbergh	Bantam - 1975	2

Nous disposons également d'une collection incomplète de revues de la « Flying Saucer Review ».

Il s'agit d'un ensemble de 38 numéros (dont des photocopies) du Vol. 2, n° 5 jusqu'au vol. 24, n/ 2 : cette collection est disponible au prix de **1.500 FB.**

Nouvelles Internationales

Les petits hommes n'étaient pas verts

Tout s'est passé à Vauvert, petite commune du Gard, dans le sud-est de la France, située entre Arles et Montpellier et qui compte 7472 habitants. Mais reprenons les faits dans l'ordre.

Nous sommes le mercredi 25 novembre 1981, à environ un kilomètre de Vauvert sur la route de Gallician, dans les vignes des Costières du Gard. Le jour se lève et rapidement des voitures passant sur la route constatent qu'un étrange objet métallique est posé au milieu des vignes. Il mesure environ 3 mètres de haut, sur 2 de large en forme de polyédre irrégulier. Ses facettes sont argentées. Sur son sommet une petite coupole du même aspect est visible. Sur les côtés deux antennes se distinguent encore. Sans quoi aucune ouverture, ni autre détail n'est observable.

Les premières voitures ayant fait leur constat visuel, les choses se précipitent. Les autres curieux arrivent dans les minutes qui suivent en grand nombre, suivis du fourgon de la gendarmerie. En très peu de temps une grande partie de la population de Vauvert se trouve sur les lieux. Mais personne ne peut approcher l'objet. Une centaine de soldats forment un cordon de sécurité, interdisant tout passage. Rapidement des gendarmes et des sapeurs-pompiers arrivent encore en renfort, accompagné d'ambulances et d'hélicoptères qui survolent maintenant le site d'atterrissage. Car celà ne fait plus aucun doute il vient de se produire un atterrissage de ce que l'on appelle un OVNI. La question se pose de savoir s'il y a ou non des occupants à l'intérieur. Mais parmi les responsables désignés personne n'ose s'approcher à moins de 50 mètres de l'objet.

Pourtant à 10h00 on envoit quelqu'un muni d'un compteur Geiger. Le bruit court que l'OVNI serait radio-actif ! On apporte le résultat : aucune radio-activité dangereuse n'a été détectée. Il faut signaler que les autorités ont fait couper, entre temps, l'eau potable dans tout le secteur !

La presse écrite, parlée et télévisée est aussi au rendez-vous. Rien ne bouge autour de l'objet. Les personnes ayant approché à quelques 50 mètres de ce mystérieux OVNI prétendent que l'on entend, provenant de l'intérieur, des bruits indéfinissables. L'énigme reste totale sur la provenance de notre visiteur, que certains qualifient déjà d'extraterrestre.

Mais vers 12h30 (midi trente) toute la vérité va se faire sur cette affaire. On apprend qu'il s'agit d'un canular de la promotion 1981 de l'Ecole Militaire de l'Air de Salon-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône. Seuls le Préfet et le colonel de gendarmerie de Nîmes étaient au courant ! Et donc à midi trente deux personnages sortent en riant de l'OVNI. Non ils ne mesurent pas 1,20 m, mais ont notre taille, cheveux courts et sont vêtus de collants et cagoules à paillettes. Les voilà les fameux occupants extraterrestres de ce splendide vaisseau venu d'un autre monde.

Par la suite nous apprenons que la presse était aussi informée à l'avance. Elle donna un écho assez détaillé des événements dans les jours qui ont suivis. Néanmoins le jeudi 26 novembre, au journal de 13h00 sur TF1, Jean-Claude Bourret annonça qu'un objet inconnu était **tombé** dans un champ dans le Gard, sans préciser d'autres détails. Il rajouta : « ne pensez pas à un OVNI, une modeste expérience en la matière m'indique qu'il s'agit probablement d'un satellite ! ».

Le canular mis à jour, le détail des opérations nous est connu. Il est de tradition que chaque promotion monte ainsi une grosse farce. Cette année le thème de l'OVNI avait été choisi. Pour que le secret soit conservé l'engin a été construit loin de Salon-de-Provence ; en l'occurence par un artisan exploitant un atelier de construction métallique près de Vedène dans le Vaucluse.

Cet artisan, M. Bernard Bailland et son ouvrier Eric Anthon, ont mis huit jours pour réaliser l'OVNI. Ceci dans le plus grand secret. Le mardi 24 novembre, à minuit, 18 militaires de la base aérienne de Salon-en-Provence sont venus chez M. Bailland, afin de charger sur un camion bâché l'objet du canular. Ils reprenaient aussitôt la route de Vauvert, en compagnie de M. Bailland. A 4h00 du matin ils déposaient l'engin sur le site que les militaires avaient au préalable choisi pour sa situation dégagée. Il ne restait plus qu'à se poster, à l'abri des regards et d'observer les réactions.

Bien entendu la centaine de soldats qui formaient le cordon de sécurité, à bonne distance du prétendu OVNI, étaient aussi des militaires de l'Ecole de l'Air de Salon-de-Provence, complices dans la mise en scène.

Tout avait été bien orchestré car l'on avait même dépêché un pseudo-chercheur du CNRS venu sur les lieux pour enquêter. Par l'intermédiaire de mes amis du groupe VERONICA, de Bernard Dupi et Jean-Paul Roger tous deux du groupe PALMOS, et de Charles Gouiran aujourd'hui ufologue indépen-

dant, j'ai appris que la promotion de Salon-en-Provence avait même un faux témoin qui est allé témoigner auprès des gendarmes de Vauvert, disant avoir vu un objet insolite se déplacer dans le ciel, à basse altitude ; et ceci à proximité du lieu où l'objet métallique avait été déposé.

Les réactions des autorités non informées n'ont pas été spécialement caractéristiques. Les gendarmes, les pompiers et les services ambulanciers sont intervenus au même titre que s'il s'était agi d'un accident important de la circulation. Au niveau de la foule, les choses ont aussi été assez calmes. Pas de panique majeure du genre de celle engendrée par Orson Welles aux USA, quand il avait diffusé à la radio l'histoire de « la guerre des mondes », comme s'il s'agissait d'un reportage authentique annonçant l'invasion de la Terre par les martiens.

Malgré tout la préfecture du Gard aurait reçu de très officiels appels téléphoniques des ambassades américaines et espagnoles qui tenaient à savoir ce dont il retournait exactement. Et puis il y a eu aussi une ou deux personnes qui ont affirmé avoir vu descendre une boule de feu dans les vignes ; confirmant ainsi les thèses d'un atterrissage. Il faut dire que les militaires de Salon avaient mis le maximum d'éléments de leur côté pour amener à ce que l'on croit à quelque chose d'authentique. Quand on les interrogeait ils affirmaient que l'objet avait été détecté le mardi soir vers 22h00 par les radars militaires de Narbonne et de Nice, entre Lunel et Arles, évoluant à une vitesse supérieure à celle d'un avion. Avec tout cela il était difficile, pour un profane, de penser à un canular. Nos deux extraterrestres de service, cachés dans l'OVNI depuis le matin, ont du prendre de bons fous-rires. Le scénario était complet : faux témoin voyant un objet volant non identifié, fausse détection radar, aspect métallique de l'engin avec dôme et antennes, lieu d'atterrissage en bordure de route, mais retiré de la grande ville, cordon de militaires assurant la sécurité.

Certains sont allés jusqu'à dire qu'en fait il ne s'agissait pas d'un canular. En réalité il y aurait eu une rencontre du 3e type tout à fait authentique, qui aurait été camouflée par les militaires en plaçant un faux à la place. Nous pensons que là les partisans de la thèse OVNI sont allés un peu loin ; pourquoi pas après tout ! Mais il faudrait pouvoir avancer des preuves.

Ce qu'il faudrait savoir c'est s'il s'agit réellement d'un canular tel qu'on nous l'a présenté. Il y avait effectivement quelques risques, vis-à-vis de la population à lancer cette opération. On pouvait créer une panique, l'histoire ufologique avait à ce sujet des antécédents, des accidents par l'atrouppement; certains auraient pu tirer sur cet objet avec des armes à feu et blesser les deux élèves de l'école militaire qui étaient cachés dedans, etc...

Seuls le Préfet et le colonel de gendarmerie de Nimes, au point de vue autorités étant prévenus de ce canular, on peut supposer, si les faits rapportés correspondent à la réalité, que leur approbation de cette opération leur permettrait de tester en quelque sorte les réactions de leurs unités et des gens qui sont sous leurs ordres.

Mais il serait aussi possible de voir une opération menée par des sociologues afin de voir les réactions officielles et officieuses de la part des autorités, du public, des ufologues. Cette hypothèse pourrait aller de pair avec celle du canular - un coup double est toujours possible.

La presse était prévenue, nous dit-on. En tous cas, pas à tous les échelons. Reportez-vous un peu plus haut à ce qu'a dit Jean-Claude Bourret sur TF1. Ce dernier nous dit qu'un objet inconnu est tombé. Ce qui implique que quelqu'un l'a vu arriver du ciel. D'autre part Jean-Claude Bourret refutant d'office l'hypothèse de l'OVNI tombant, il conclut à une chute de satellite. Ceci est assez grave, quand on connaît maintenant la réalité. L'information a été complètement modifiée. Car objectivement on pouvait seulement dire qu'un objet inconnu a été découvert dans des vignes ; et puis c'est tout. Ceci est une bonne leçon à retenir.

Mais que se serait-il passé si nous avions eu une véritable RR3 ? Et bien nous pensons que l'affaire nous aurait complètement échappé. Les ufologues n'ayant pas été informé à temps sur le plan local. Toujours dans une éventualité de cas authentique la presse aurait-elle eu accès au site ? Nous pensons que non. L'armée et la gendarmerie aurait sans aucun doute ceinturé le secteur.

Le G.E.P.A.N. a-t-il été informé de ce pseudo-atterrissage ? Si la gendarmerie a fait son travail correctement la réponse devrait être positive. Car les gendarmes de Vauvert, non informés du canular nous le rappelons, sont intervenus très tôt sur place. Ils furent parmi les tous premiers à arriver sur les vignes.

La presse nous apprend que c'est vers midi trente que le canular est dévoilé. Or il ne semble pas que le GEPAN soit intervenu sur place. Les cas d'atterrissages ne se produisent pas tous les jours. En toute logique, et en nous basant sur ce qui a été publié notamment, il aurait été normal de voir quelqu'un, sinon une équipe du GEPAN arriver à Vauvert le plus rapidement possible. A moins qu'entre temps le GEPAN ait été informé de la teneur réelle des choses... Reconnaissons que quelques journaux ont dit que des scientifiques du CNRS de Toulouse partaient pour venir examiner les lieux le jour même. Mais tous les journaux n'ont pas jugé utile de reprendre cette information. Nous pouvons constater que toute la matinée s'est écoulée sans aucun GEPAN en vue. Soyons honnête et reconnaissons qu'il n'est pas évident de faire déplacer une équipe et son matériel dans les toutes premières heures qui suivent un tel incident, surtout lorsque plusieurs centaines de kilomètres sont à parcourir. Mais dans un cas authentique l'OVNI n'aurait peut-être pas attendu le GEPAN l'après-midi. Ce qui veut dire, en d'autres termes, que le GEPAN n'a presque aucune chance d'intervenir sur un atterrissage, même quand l'information émane de la gendarmerie. Ce constat s'applique aussi aux groupes privés, qui eux ne seront théoriquement pas alertés par la gendarmerie.

Il est intéressant de noter que les mentalités, au niveau du public, ont évolué. On venait en visiteur curieux voir l'OVNI. Pas de panique ni autre hystérie collective n'ont été enregistrées. L'idée d'un débarquement d'extraterrestre est bien admise. Car c'est cette étiquette qui a été collée tout de suite sur l'objet. Tout avait été fait dans ce sens par les militaires.

Il ressort de tout celà un certain malaise. Apparemment nous ne sommes pas encore assez structurés pour appréhender un cas OVNI rapproché qui se produirait à la vue de tout le monde. La presse émet des avis contradictoires, les gendarmes ne savent pas trop que faire, les scientifiques sont absents, les ufologues pas informés assez tôt... Un tel canular monté par des ufologues aurait été bien plus intéressant. Car des tests auraient pu être faits sur la façon dont divergeraient ou convergeraient les témoignages, prendre note des réactions de la foule etc... Mais les ufologues n'ont pas dit leur dernier mot sur cette question...

(N.B. - Le 4 novembre 1981 le Dauhiné Libéré titrait : « Avignon, un OVNI au dessus du palais » ; l'article était accompagné d'une grande photographie de l'OVNI : en fait une montgolfière. Mais l'article signalait un peu plus bas qu'il s'agissait bien d'une montgolfière lancée sur Avignon dans le cadre du congrès des agences de voyages qui se tenait alors. Où allons-nous si sachant très bien que l'OVNI n'en est pas un, les journalistes utilisent quand même cette dénomination !).

Jean-Pierre Troadec.

Attention ! Renouvellement des cotisations...

Votre abonnement à Inforespace (année 1982) ne se termine bien évidemment pas avec ce numéro 61, mais afin de soulager notre trésorerie, nous demandons à chacun de nos membres qui en aurait la possibilité de bien vouloir nous verser dès maintenant sa cotisation pour 1983. Voici les montants qui donnent droit au service de la revue Inforespace (plus un numéro hors série) :

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation ordinaire	FB 550,—	FF 100,—	FB 680,—
Cotisation étudiant	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
Cotisation de soutien	FB 1000,—	FF 150,—	FB 1000,—

La cotisation de soutien donne droit à une carte de membre.

Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74, 1070 Bruxelles ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

Nous vous remercions d'avance de la confiance que vous continuerez, nous en sommes persuadés, de nous témoigner.

Quelques remarques d'un ufologue " impatient "

J'ai lu avec intérêt la récente « lettre à un ufologue impatient » de Pierre GUERIN (1). Elle me semble particulièrement révélatrice d'un état d'esprit qui gagne actuellement du terrain dans les milieux ufologiques, et que je ne trouve pas justifié.

On assiste depuis quelques mois à une vague de découragement en ufologie. Le doute inoculé par Monnerie aux ufologues n'en est pas directement responsable. Par contre ce doute nous a fait prendre conscience, par réaction, des énormes difficultés que représentait l'objectivation d'un phénomène OVNI spécifique et original si un tel phénomène existe en réalité. Il y avait là de quoi décourager bon nombre d'ufologues. D'autant plus que, depuis quelques années, le nombre d'observations OVNI ne cesse de diminuer et frise désormais le zéro absolu (2). De quoi amener une grande partie de personnes venues à l'ufologie avec la vague de 1974, à la C.B. ou la planche à voile ! Parmi celles qui restent, celles qui n'ont pas choisi de se « recycler » s'installe progressivement une certaine forme de résignation face à l'absence de preuves universellement convaincantes. La tentation est grande de se dire qu'il viendra bien de toutes façons le jour où la science s'attaquera enfin au dossier OVNI. L'histoire des sciences nous donne, en effet, le spectacle permanent d'une telle inéluctabilité.

Avec Pierre GUERIN c'est ceux-là même qui pourraient interpeller la communauté scientifique au sujet de l'OVNI qui sont tentés par le renoncement. La persistance des sceptiques dans la négation ne l'étonne plus. Il se l'explique mais par la même occasion s'en lasse. J'ai eu l'occasion depuis le début de cette année d'échanger quelques courriers avec Pierre GUERIN à ce sujet. Je souhaiterais présenter ici quelques réflexions autour du thème de la négation.

La dialectique employée par Pierre GUERIN pour montrer que la négation n'est pas adéquate repose sur deux arguments principaux, donnés comme raisons du rejet de l'OVNI par l'institution :

1) La non-intégration dans un schéma conceptuel existant, c'est-à-dire la « panne théorique ». L'homme de science a horreur du « vide théorique », cela est connu en particulier pour l'HET les limitations relativistes de la vitesse et de l'énergie confinent notre conception du voyage interstellaire au plan de la rhétorique, du spéculatif.

2) Un refus de nature psychologique : depuis les origines le « prodige » a toujours pu être réduit par la science. Une explication de nature « ufologique » de ces thèmes est donc ressentie comme une régression intellectuelle vers le magisme.

Ces deux arguments invoqués par Pierre GUERIN sont incontestablement exacts. Le premier, la nécessité d'un support théorique est un argument Kuhnien universellement connu. Le second, déduit de l'observation des milieux scientifiques, résulte de la prédominance de la philosophie mécaniste. Elle date du développement vers 1660 des sociétés savantes (« Royal society », « Académie Française des Sciences ») qui permit aux « clubs » ainsi constitués d'exclure de leur rang ceux qui ne partageaient pas les mêmes croyances (3). Les premières publications scientifiques contribuèrent, dans les années qui suivirent, à asseoir cette philosophie qui constitue toujours aujourd'hui les fondements de l'idéologie dominante.

Incontestablement, donc, ces deux arguments entrent dans la détermination du rejet de l'OVNI par l'institution. Mais en aucun cas ils ne me semblent suffisants pour rendre compte de ce rejet. Autrement dit la dialectique employée pour montrer que le rejet de l'OVNI n'est pas adéquat me semble elle-même inadéquate.

Une foule de raisons légitimes (pour ne pas parler de celles qui ne le sont pas et sont pourtant employées) peut être invoquée pour justifier le rejet de ces thèmes ! Certaines de ces raisons sont plus « fortes » encore que le « vide théorique » ou « le blocage psychologique » dénoncés plus haut à juste titre. La sociologie de la dynamique « pro/anti » (acceptation/rejet) reste à faire, ainsi que l'épistémologie de ces questions. Je me réserve d'y revenir, et me contenterai d'invoquer ici ce qui me semble être deux raisons majeures du rejet :

1) Notre façon d'instruire le dossier OVNI.

2) Notre façon de présenter ce dossier aux scientifiques.

Ces deux démarches sont biaisées par la volonté consciente ou non de retenir a priori l'HET et de définir les problèmes, les solutions, les priorités, par référence forcée à cette hypothèse, alors qu'au risque de radoter je dis et je maintiens qu'elle n'a rien d'évident.

L'article de Pierre GUERIN en donne l'illustration en nous offrant l'exemple d'une éviction un peu rapide des diverses éventualités envisageables pour en arriver à l'HET. Cette façon d'instruire le dossier n'est pas, à mon sens, très adéquate et peut justifier des réticences. Ce numéro exécuté face au « club » des « bien-pensants » n'est pas de nature à interpeller ses membres, les scientifiques, qui s'en trouveront confirmés dans leur catéchisme.

L'ufologie est toujours dans une phase pré-paradigmatique, à moins qu'elle soit ad vitam aeternam a-paradigmatique, et s'en trouve cantonnée de fait au plan spéculatif, rhétorique, sans offrir de prises aux méthodes scientifiques, ce que je ne pense pas pour ma part. Il semble bien, en effet, que la tradition historique du para-normal nous montre, bien au contraire, qu'une prise en compte par la science est toujours possible quand les conditions requises sont remplies.

Constatons, en tous cas, que les sceptiques ont beau jeu de reléguer a priori l'OVNI et toute la panoplie des « faits para-normaux » dans ce que Langmuir a baptisé « science pathologique», (4) alors même que l'interface entre le «normal »et le « pathologique » ne peut être situé avec précision qu'après l'émergence d'un paradigme, et ne peut se définir de toutes façons que par référence à un paradigme.

Malgré ces constatations qui pourraient par certains côtés légitimer le pessimisme, je ne suis pas sûr, contrairement à Pierre GUERIN, qu'on ne puisse présenter le dossier d'une manière telle que la science y aurait prise. Par contre tout le problème est de savoir présenter ce dossier. Si l'on demande à la science de nous confirmer la venue d'E.T. sur la base des données ufologiques qui n'ont peut-être rien à voir avec la venue éventuelle des dits E.T. il n'est pas étonnant qu'elle nous envoie paître ! Et c'est d'autant moins étonnant par dessus le marché en l'absence d'une solution théorique acceptable au voyage Interstellaire dans l'espace-temps relativiste. Par ailleurs il

---

1. « Lettre à un ufologue impatient » P. GUERIN in « INFORESPACE » no 59 (mars 1982 pp. 19-22).
2. Dès 1977, Jean-Marie Bigorne qui du fait de son dynamisme est un excellent « baromètre » de l'activité ufologique dans le département du Nord, me confiait qu'il sentait nettement que cette activité OVNI diminuait. Cela s'est confirmé depuis : une mini-vague en novembre-décembre 1978 consécutive à la vague Italienne, quelques cas révélés en novembre-décembre 1979 par la formidable dynamique créée autour de l'affaire de Cergy-Pontoise, et depuis, presque rien. Aux dernières nouvelles l'activité ufologique redémarrerait en Belgique.
3. A titre d'exemple Colbert renvoya les astrologues de l'Académie des Sciences en 1666.
4. «Pathological science» Irving LANGMUIR, Schenectady. N.Y. General Electric Technical Information Series no 68, C.035, avril 1968.

faut éviter de donner dans l'entrisme, ou de risquer que ces données soient phagocytées par certaines disciplines à l'appétit « impérialiste » (psychiatrie, psychanalyse) dont l'objet a de plus en plus tendance à déborder du plan personnel au plan social ou transpersonnel. Donc pas question, par exemple, de laisser « psychiatriser » l'OVNI. Enfin je ne suis pas sûr non plus que la science demeurera indéfiniment insensible à certains arguments dont nous donnerons plus loin le détail.

Attaquons nous maintenant, à titre d'illustration, à la façon de présenter ce dossier telle que la science y aurait prise. Nous ne donnerons qu'un exemple, conscients que la procédure présentée, valable pour celui-ci, est adaptable à chaque domaine précis, dans le cadre d'un morcellement disciplinaire de ce dossier fondamentalement multi-disciplinaire. Le principe de base consiste à ce que nous nous astreignons à nous présenter comme demandeurs d'information et non comme « fournisseurs » d'informations dont la science n'a, a priori, que faire, ne se sentant pas interpellée en l'état actuel des choses. Nous devons toujours avoir le souci de répondre à la règle déontologique qui nous oblige à la critique de nos données, de nos convictions, de nos théories. Obligation résumée par Sartre en une formule notoirement connue : « On doit toujours s'astreindre à penser contre soi ». Avant de tailler du « sur mesures » tâchons de voir ce que la science propose dans le domaine du «prêt à porter». On saura assez tôt après avoir tout essayé de montrer par a + b que tantôt les manches sont trop courtes ou que le pantalon flotte sur les fesses... Alors et alors seulement on nous aidera à faire les retouches nécessaires ou à créer un nouveau modèle, nous qui ne sommes pas couturiers. Venons en à l'exemple promis où l'ufologue joue son rôle de client et où le psychiatre joue le rôle du tailleur.

QUELQUES VARIATIONS SUR LE THEME DU DELIRE :

Certains psychiatres ont cru pouvoir, dans la foulée de Meerloo (5), parler de « syndrôme OVNI ». Certains cas d'observations d'OVNI et parmi eux des cas étranges, bien documentés et apparemment inexplicables se sont effectivement révélés, en dernière analyse, relever de la psychopathologie. Est-ce à dire que le « syndrôme OVNI » de Meerloo existe ? Que nenni. La preuve du contraire en est donnée par l'immense lot de cas expliqués qui ne font appel qu'à des formes très bénignes de confusions, d'influence sociale sur les processus perceptifs (qui sont actifs et non passifs comme on le croit généralement) d'influence de facteurs culturels dans la structuration du percept, et j'en passe...

Le pourcentage de la casuistique relevant de la pathologie est, heureusement pour les témoins, très faible. Ces constatations établissent clairement l'absence de réalité nosographique du « syndrôme OVNI ». Ce syndrôme est un concept ad hoc, comme l'est, par exemple la forme de schizophrénie dite « torpide » (sic) ou « latente » (re-sic) inventée par les psychiatres soviétiques, qui sert si opportunément à cataloguer les scientifiques oppositionnels et les dissidents, et justifier leur internement (6).

Oui mais, me dira-t-on, nous avons quand même ces quelques cas relevant avec certitude de la psychiatrie. Et alors ?... Plagiant Cocteau je serais tenté de dire que ce qui aurait été vraiment étrange, c'est que nous n'ayons pas de tels délires ! Il se trouve que nous les avons bien sûr, mais il est aisé de montrer qu'is ne peuvent pas servir de prétexte à une psychiatrisation forcenée de l'OVNI. Que peut-on dire, en effet, de l'existence des OVNI sur la base des quelques cas référencés de « délires ufologiques » ? RIEN ! On ne peut pas plus déduire l'inexistence d'un phénomène OVNI spécifique et physique de la connaissance de « délires ufologiques » qu'on ne peut déduire l'inexistence de Napoléon des délires d'identification à Napoléon ! Dans l'un et l'autre des cas les thèmes du délire, l'OVNI ou Napoléon, ont au moins en commun d'avoir une existence sociale. Le personnage de Napoléon a une image sociale. Au même titre, l'OVNI a au moins une existence sociale. Quant à l'existence physique disons qu'on est à peu près sûr dans le cas de Napoléon, bien que ce qu'on en sâche n'est jamais que témoignages bien entendu, et que, comme chacun sait les témoignages... Disons que certains ont, pour Napoléon, nettement moins envie de pinailler.

Mais là n'est pas mon propos. Contentons-nous de constater, dans une première étape que l'identification du délire OVNI au phénomène OVNI est un artifice abusif et faux au plan logique, que seuls peuvent s'offrir ceux qui ne connaissent pas le dossier, et sont curieusement ceux à qui on demande, en général, leur avis éclairé...

Constatons également, dans une seconde étape, que tout, absolument tout ce qui a une existence au moins sociale, peut servir de thèmes aux délires.

Constatons enfin, et à leur décharge, que les psychiatres ne disposent pour expliquer l'OVNI que de concepts délicats qu'ils utilisent avec des pincettes ! Je pense par exemple au concept « d'hallucination collective », de « délire à deux », etc... Le premier est refusé par la psychiatrie. Mais faute de mieux les psychiatres s'en servent... pour l'OVNI, mais bien sûr avec des pincettes comme je le disais plus haut ! Le « délire à deux » est un concept reconnu par la psychiatrie mais utilisé d'une manière ad hoc par le docteur Heuyer, par ailleurs dans une ignorance crasse du dossier, pour mitonner une explication satisfaisante de l'OVNI (7).

Lorsqu'en psychiatrisant les données ufologiques on ose

5. « The Flying Saucer syndrome and the Need for miracles », Joost. A. MEERLOO, in « Journal of the American Medical Association », 1968, vol. 203, no 12, pp. 170-174.
6. L'histoire de cette schizophrénie constitue encore, hélas, un exemple de l'asservissement d'une science par l'idéologie. « Découverte » par le professeur SNEJNEVSKY, un psychiatre soviétique, elle se caractérise par des thèmes décrétés « anti-sociaux » ou « hors-normes » impliquant des velléités réformatrices, un désir de transformer la société et un goût prononcé du libéralisme. Dans un système qui se donne pour le meilleur, toute attitude déviante ne peut-être interprétée que comme une forme pathologique. En l'occurence la dissidence apparaît comme une pathologie ou comme l'indication d'une pathologie future probable, nécessitant un traitement préventif : « Vous êtes fou et pourtant rien, absolument rien ne le laisse penser»... ironise Boukovsky... « nul ne sait s'il est ou non schizophrène tant que le professeur SNEJNEVSKY ne l'a pas diagnostiqué ». Précisons, pour compléter le tableau, que le tristement célèbre Institut SERBSKY de Moscou est dirigé par le docteur MOZOROV, un fidèle de SNEJNEVSKY et... ô hasard un ami d'ANDROPOV, le directeur du KGB... Que cette triste histoire nous serve de leçon. Evitons les formes analogues du genre. «L'OVNI relève de la psychiatrie alors même que rien ne le laisse vraiment penser », c'est-à-dire une psychiatrisation forcée pour conformer l'OVNI à l'idéologie dominante même dans les cas qui n'auraient à priori rien à voir avec la psychiatrie.
7. «Notes sur les psychoses collectives» Georges HEUYER in « Belletin de l'Académie Nationale de Médecine », tome 138, 1954, no 29-30 pp. 487-490.Le concept de « délire double » ou « folie à deux » a bien une réalité psychiatrique. C'est l'utilisation de ce concept comme panacée explicative de l'OVNI qui est ad hoc.

donner à l'OVNI un aspect plus conforme à la nosographie, c'est tout de même par la « petite porte » qu'on le fait entrer. Le délire OVNI ne pourrait guère trouver place que dans la gamme extrêmement vague des délires paraphréniques dans la classification française. Parfois il se trouve purement et simplement renvoyé aux théologiens, comme le fait Henri Ey, avec une partie notoire du discours mystique et des délires à thèmes messianiques (8). On constate donc que ce n'est pas clair du tout ! Que tout se passe comme s'il s'agissait là d'un sujet tabou, qu'on ne sait pas très bien classer et dont on évite pudiquement de parler. Il est comme cela quelques sujets « tabous ». Des sujets qui ont le don de donner de l'urticaire à l'homme de science, pour des raisons parfois plus prosaïques cependant que celles qu'imagine souvent l'ufologue, tenté d'y voir une « conspiration du silence ». Ainsi Westrum nous apprend, par exemple, qu'il n'est pas fait une seule fois mention de « combustions spontanées » dans la littérature médicale du XXe siècle ! (9) Et pourtant de nombreux cas sont recensés qui, précisément laissent des traces, autant que les cas du XIXe siècle en tout cas, que la littérature médicale n'évacuait pas à l'époque. Le problème est qu'on ne se les expliquait pas, et qu'au XXe siècle il fait peut être plus sérieux de ne pas en parler. Il en va de même du syndrôme des enfants battus, qui a été nié pendant près de 40 ans tout simplement parce que les pédiâtres ne pouvaient pas se faire à l'idée qu'il existe des parents suffisamment indignes pour rouer leurs enfants de coups, malgré l'évidence des contusions découvertes sur ces enfants par les radiologues !

On pourrait imaginer que le « syndrôme OVNI » soit la seule pathologie qui échappe de fait aux psychiatres. Une pathologie « sauvage » (10) en quelque sorte, sans réalité nosographique, sans définition médico-légale, tenu par la force des choses à l'écart même des registres de la psychopathologie. Sincèrement je ne le pense pas, du fait même des réductions infiniment plus simples opérées dans l'énorme majorité des cas expliqués, qui nous permettent de faire l'économie d'une explication psychiatrique généralisée qui serait particulièrement coûteuse comme nous l'avons vu.

En tout cas nous avons quelques cas de délires OVNI. Tenons nous, dans le cadre de cet exemple, aux possibilités d'explications psychiatriques de ces cas, en nous gardant toutefois d'accepter n'importe quel diagnostic.

Nous devons toujours garder présente à l'esprit l'idée suivante : de l'impossibilité apparente d'assimiler l'OVNI à du connu psychiatrique (dans le cas de l'exemple) nous ne pouvons absolument pas déduire la réalité phénoménale (physique) de ces choses. Nous ne pouvons qu'en constater la réalité perceptive et la réalité sociale. Et l'on conçoit bien que ce que je dis là est généralisable à la sociologie et la psychologie sociale, avec les notions de rumeurs, de nouvelles improvisées, d'influence sociale, et de stéréotype, mais aussi à l'anthropologie sociale et l'ethno-psychiatrie, avec les contenus symboliques et folkloriques de « l'expérience OVNI », et la psychologie fondamentale avec, par exemple, le rôle des facteurs culturels dans l'expérience perceptive.

Autant de modèles « prêt à porter » proposés par les sciences sociales dont il semble important de tester avec précision (ce qui n'a jamais été fait) la valeur explicative. Il faut comprendre qu'on n'a pas le droit, en tant qu'ufologue de sortir de la boutique sans avoir essayé tous les costumes...

Nous devons donc, pour reprendre l'exemple de la psychiatrie, aller voir les psychiatres en demandeur, avec les cas les plus susceptibles de relever de leur discipline. Et là doit s'engager un dialogue à la «Colombo» du genre : « Vous me dites, Monsieur, que ce cas est un exemple typique de délire paraphrénique, et vous avez certainement raison de le penser, mais voyez-vous, Monsieur, il y a quelque chose dans ce cas que je ne comprends pas bien. Figurez-vous que ce soir là, Monsieur et Madame X circulaient en voiture sur la Nationale à environ 500 mètres de la ferme du témoin. Et bien ce qu'il y a de curieux, c'est que Monsieur et Madame X, qui ne connaissaient pas le témoin principal, nous ont raconté exactement la même histoire. J'avoue que çà, Monsieur, çà m'a troublé, et que je ne comprends pas très bien... ».

(...) « Et puis alors ce que je ne comprends pas du tout, mais alors là pas du tout, c'est les détails étranges que ces personnages rapportent ! Ils parlent de traces au sol ; Madame X dit ne presque plus dormir depuis ce jour. Le chien des X s'est mis à hurler à la mort en approchant de ce que les témoins appellent « l'engin ». Ce chien a toujours refusé de revenir sur les lieux, près des traces. Quelques semaines après il aurait dépéri « à vue d'œil » et serait mort en ayant perdu une partie importante de ses poils. Madame X a subit des bruiûres aux yeux et souffert d'une conjonctivite, comme le témoin principal. Il y a aussi cette petite tache régulière sur le front du fermier, le témoin principal donc, qui des trois s'était le plus approché du phénomène. Cette drôle de tache qui réapparait de temps en temps depuis, et disparait sans qu'on sache non plus pourquoi. Il y a enfin et surtout cette sensation réellement très désagréable, partagée par les trois témoins, qu'il manque une heure à leur vie. Ce « trou » inexplicable d'une heure...

---

8. Certaines formes de délires ufologiques peuvent relever bien entendu d'autres structures délirantes. Mais précisément l'éthio-pathogénie de ces autres structures délirantes interdit une explication psychiatrique généralisable à l'ensemble des témoins d'OVNI. Seule pourrait être tentante à la rigueur, une réduction de l'expérience OVNI à cette forme psychiquement non-déficitaire de délire qu'est la paraphrénie ou « délire fantastique », juxtaposant le délire présumé que constituerait « l'expérience OVNI » ou le « contact » à une adaptation sans faille à la réalité quotidienne extérieure au délire. Quant aux distinctions opérées par EY : On m'objectera qu'il sépare les « vrais » mystiques des malades à visions mystiques. Il laisse « aux philosophes, moralistes et théologiens, le soin de montrer que les visions non-pathologiques sont à l'état normal le produit de croyances collectives, de la grâce divine »... etc... (in « Traité des hallucinations » p. 128). Ey, en tant que catholique fait la distinction, donc, entre « vrais » et « faux » mystiques (sic). Mais si, en toute objectivité on s'interdit cette distinction, c'est alors l'ensemble des délires mystiques que la pschychiatrie doit prendre en compte, y compris donc ceux que EY refilait pudiquement aux théologiens et pour lesquels la psychiatrie n'a pas d'explication adéquate. Le problème est là ! En fait les problèmes de la psychiatrie découlent pour une part non négligeable de ce qu'historiquement des « contraintes » d'ordre purement administratif ont pesé sur ces catégories dans leur définition médicolégale, « contraintes » dont la nosographie conserve immanquablement des séquelles.
9. « Hidden events and Society » Ronald WESTRUM. « Anomalies Project » Department of Sociology, Eastern Michigan University, Ypsilanti, Michigan. Communication personnelle. Texte actuellement non publié à ma connaissance...

---

10. L'expression est inspirée de « psi sauvage » qu'utilise Bertrand MEHEUST pour définir en parapsychologie les manifestations spontanées, par opposition aux manifestations « domestiquées » en laboratoire.

Et bien ce que je ne comprends pas du tout, Monsieur, c'est que tout ce que je viens de vous décrire, tous ces effets secondaires, ces sensations, ces faits allégués, constitue très précisément des thèmes analogues à ceux associés au Sabbat des sorciers (traces, effets secondaires, sensations confuses, thèmes oniriques, etc...) (11). Et çà, figurez-vous, Monsieur, çà les témoins ne le savent pas, et apparemment ne pouvait pas le savoir ! J'avoue que çà m'a vraiment beaucoup étonné et que sincèrement je ne comprends pas. Je le comprends même d'autant moins que, comme cela a été montré récemment, on sait désormais que le sabbat avait une réalité objective non-pathologique (12). Là j'avoue, Monsieur, que je n'y comprends plus rien... ».

Voilà comment, à mon sens, on peut approcher la science et l'interpeller pour des cas précis. Face à un cas de ce genre je ne vois pas comment le psychiatre pourrait a priori intégrer ces données. Ce n'est pas impossible mais très improbable. En tout cas il ne peut plus évincer le cas, éviter d'en parler. Le mieux qu'il puisse faire c'est de dire que çà ne relève pas de la psychiatrie. Maintenant avant de pousser un cocorico sonore et dilligent il nous faut considérer que la psychiatrie, pour rester dans le cadre de cet exemple, peut évoluer encore ! Elle peut revoir ses concepts ou en forger de nouveaux. D'une absence actuelle de possibilité de classer l'OVNI dans les registres de la psychiatrie nous ne pouvons présager en rien l'éventualité d'une possibilité future. Tout au plus pouvons nous penser que c'est assez improbable. Par ailleurs cette fiction que j'ai poussé volontairement loin doit être confrontée aux modèles explicatifs des autres sciences sociales. Ici également le rejet actuel ne présagerait en rien l'explication ou l'absence d'explication future. Nous ne savons pas grand chose actuellement en sciences sociales, et Mario BUNGE, par exemple, a coutume de dire qu'il y a actuellement plus de vérités dans le bottin téléphonique de New-York que dans l'ensemble du discours des sciences sociales réunies (13). Çà ménage largement la possibilité future de nouveaux concepts qui peut-être éclaireraient l'OVNI d'un jour nouveau. Mais je ne voudrais pas donner par là l'impression que je n'attends que çà. Je ne perd pas çà de vue non plus, tout simplement.

En tout cas l'ufologue est demandeur universel. Au lieu d'attendre qu'on s'occupe de lui, il ne lui est pas interdit de chercher à poser les bonnes questions au bon endroit. Si son rôle doit être d'interpeller la science, il lui faut l'interpeller correctement. Lorsqu'on a besoin d'un costume, on ne s'improvise pas couturier. Si l'on trouve qu'un modèle ne convient pas il n'est pas interdit d'en essayer un autre. Quand on les a essayé tous il n'est pas interdit d'en choisir un et d'y faire éventuellement des retouches. Si ces retouches s'avèrent impossible, il n'est pas interdit de suggérer au couturier une nouvelle ligne de modèles. Et tant qu'à faire il n'est pas interdit mais au contraire conseillé de le suggérer au couturier dont la collection est la plus « dans l'esprit » de ce qu'on cherche. Mais la solution doit naître d'une confrontation entre la créativité du couturier et les « contraintes » qu'une connaissance du dossier impose au produit fini. Attendre que la science vienne elle-même s'intéresser à l'OVNI c'est un peu attendre que le couturier nous sorte en « prêt à porter » un modèle qui répondrait à certaines exigences précises sans que nous en ayions au préalable discuté avec lui. Ça pourrait prendre du temps ! On conçoit que cela irait plus vite si nous prenions le soin, au contraire, de l'en entretenir.

Autant il est possible d'obtenir des fonds pour vérifier si, oui ou non l'ensemble de la casuistique est réductible à des phénomènes psycho-sociaux normaux ou pathologiques, car cette forme d'interrogation initiale est compréhensible pour l'homme de science, autant toute autre démarche semblerait prématurée. Notamment, et toutes proportions gardées, il est actuellement impossible d'obtenir des fonds pour vérifier s'il s'agit ou non d'E. T. en ballade, au même titre qu'aucune subvention n'a été allouée pour vérifier que, selon le bon mot de FREUD, le centre de la terre est constitué de confiture de framboises. Maintenant si on l'interpelle bien, la science doit répondre, si j'ose dire, comme un chien qui répond à son nom, pas à celui d'un autre !

Quelques arguments complémentaires de nature à favoriser le « clash » institutionnel :

Le premier et pas le moindre : la science avant même d'être un ensemble de spécialités (14) est un ensemble de méthodes. Tout domaine susceptible d'offrir une prise à ces méthodes est de nature à être exploré, même s'il suppose l'utilisation pour la première fois des méthodes d'une spécialité dans le domaine d'investigation d'une autre spécialité. Le problème initial est un problème de préparation, de conditionnement, d'emballage des données. Il suppose également une réflexion d'épistémologie poussée sur ces données, ces méthodes et leur limitation spécifique d'emploi dans de nouveaux domaines. Enfin cela suppose une ébauche de théorisation de ces données (on n'entre pas chez le couturier sans une vague idée de ce qu'on cherche, modèle qu'il aura ou n'aura pas). Mais attention ! Cette ébauche de théorisation qui vous est tout à fait nécessaire, il ne faut pas y attacher trop d'importance. En gros elle ne doit nous servir en rentrant chez le couturier, qu'à savoir si on vient pour un short ou pour un costume. De plus on ne doit jamais perdre de vue, non plus qu'on n'attrape pas les experts de l'institut de physique du globe avec de la confiture de framboise... Pour reprendre une dernière fois la parabole du couturier disons que dans les tailles adultes il ne faut pas réclamer de barbotteuses !

On peut invoquer également toute une chaîne d'arguments dont l'emploi est modulé par l'intérêt ou l'indifférence affichée par l'institution à l'égard des données ufologiques. Nous pouvons les résumer comme suit :

1) De toutes façons il existe des faits ufologiques, en l'occurence un phénomène de rapport, qui a au minimum une réalité sociologique.

2) L'histoire des sciences toute entière nous montre qu'en de telles circonstances, c'est-à-dire face à des faits nouveaux, même quand leur réalité est initialement contestée, la science finit toujours par y gagner quelque chose et par objectiver un phénomène nouveau, que ce phénomène soit physique ou psycho-sociologique.

3) Même si ce phénomène n'est que psycho-sociologique il présente toutes les « garanties » d'un phénomène original, tant par son ampleur temporelle (phénomène d'une nature plus endémique qu'épidémique) que par sa dimen-

---

11. Cf. « La postérité du sabbat » titre vraisemblable de ce prochain ouvrage de Bertrand MEHEUST à paraître.
12. Cf. « Les batailles nocturnes » Carlo GUINZBURG, éd. Verdier.
13. Mario BUNGE in « The Zetetic Scholar » nº 6 (1980) p. 45. Revue du département de Sociologie de l'EMU, Ypsilanti.
14. Plus de 900 spécialités différentes étaient enseignées aux USA en 1970 ! Ce chiffre est passé de 50 à 900 entre 1950 et 1970. L'interdisciplinarité aidant il est en constante augmentation ! Cf « Créativité et communication interdisciplinaire dans les sciences humaines » Jean-Marie MOUCHOT in «Fundamenta Scientae» nº 43 (1975) p. 50. Séminaire sur les fondements des sciences, Université Louis Pasteur, Strasbourg.

sion trans-culturelle (bien qu'il véhicule une thématique occidentalisée). Enfin, les thèmes eux-mêmes sont, sous une forme sécularisée des thèmes analogues à ceux du sabbat, curieusement réverbérés à trois siècles et demi de distance dans la seconde moitié du XXe siècle.

4) Indépendamment de son intérêt intrinsèque ce domaine où l'expertise est complexe, necessitera à n'en pas douter la mise au point de nouveaux outils méthodologiques, ou tout au moins un sérieux affutage des outils existants, tant pour la collecte que pour l'analyse des données. De même il nécessitera la réalisation de certaines études précises, tout à fait « académiques », elles, concernant notamment la psychologie du témoignage. Ces outils et ces études contitueraient de toutes façons un progrès tant en sciences sociales que pour l'expertise juridique par exemple.

5) Si après tout ce qui est dit là la science se fichait toujours autant de l'OVNI, il reste ce que je considère comme l'argument ultime : elle gagne à jouer avec l'OVNI ! Pour exercer leur sagacité, nous dit Ruyer, les Princetoniens jouent aux cartes. Ce jeu, appelé « ELEUSIS » est basé sur le principe suivant : seul l'un des joueurs connait, pour l'avoir fixée, la règle du jeu. Les autres joueurs, au travers du jeu se donnent pour but de découvrir cette règle.

Ce n'est pas idiot. C'est certainement encore plus attrayant que le Mastermind ou les échecs. Mais on pourrait inventer un jeu encore plus attrayant. Au lieu de jouer aux cartes, jeu dont la finalité n'est pas spécialement alléchante, pourquoi ne pas « taquiner » l'OVNI, même entre gens «bon chic, bon genre» qui n'y «croient» pas et à qui « on ne la fait pas » ? Quelle que soit la position personnelle d'un savant face au pari ufologique (« peut-on attendre ou non de l'étude des OVNI un « pay-off » scientifique ? ») il se trouve au minimum jouer avec ces données comme il jouerait aux cartes, sans finalité. Mieux : il n'a même plus besoin de perdre son temps à déprécier l'opinion des collègues qui n'ont pas fait le même pari que lui, puisque de toutes façons il s'agit d'un jeu.

Le problème pourrait se poser ainsi. Supposons qu'un phénomène réellement nouveau et original ayant au moins une composante physique se cache derrière cette collection de rapports dit d'OVNI, contenant des confusions, des canulars, des observations honnêtes mais éventuellement influencées par un stéréotype social qui, lui, existe très probablement, rapports généralement mal enquêtés, mal expertisés, et incomplètement analysés, qui pêchent par ailleurs au plan des explications théoriques et suscitent une controverse laissant libre cours à l'émotion individuelle qui pollue la recherche de la collecte des données à leur analyse, comment faire pour objectiver ce phénomène original, le reconnaître, le théoriser ? » Ça doit tout de même être plus passionnant que de jouer aux cartes !

Cette « queste ufologique » à l'intérêt épistémologique et heuristique évidents, c'est ce que j'appelle la « fonction d'Eleusis » du paranormal. Nous savons que les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale ont contribué utilement aux progrès des sciences, des techniques et des idées. L'alchimiste, par exemple est le premier a avoir expérimenté. Nous savons que, dans ce cas précis les progrès indéniables apparurent indépendamment même de l'objet propre de l'alchimie (et la « pierre philosophale » elle-même, ils auraient pu la chercher longtemps par voie chimique...) Constatons que la complexité même de l'étude que nous envisageons en fait un objet aussi prometteur au plan minimum des idées que la queste idéaliste des alchimistes (15).

15. On rejoint ici, avec l'ufologie prise au plan minimum du spéculatif, l'idée chère à Henri Bergson et à William James d'une métaphysique « expérimentale ».

La forme exacte de ce phénomène OVNI nous surprendra tous de toutes façons, comme nous a surpris le Rhinocéros quand nous rêvions de Licorne (le premier déçu fut Marco Polo ; imaginez en effet à quel point la Licorne-Rhinocéros peut-être gracieuse quand elle patauge dans la boue !). Elle nous surprendra comme nous a surpris le lamantin quand nous rèvions de sirènes. Il est exact que sur le plan anatomique les mamelles du lamantin sont très semblables aux seins d'une femme. Maintenant on me reparlera de la féminité afriolante du lamantin !... Le phénomène OVNI nous surprendra comme nous a surpris l'hypnose quand nous rêvions d'un « magnétisme animal » et, plus tard d'un « fluide odique ». Il est vrai que là où la science s'installe le romantisme déménage. Mars n'est pas une planète de guerriers. Sur Vénus il n'y a pas d'amoureux. C'est peut-être dommage, mais qu'y pouvons nous. L'HET est peut-être possible, mais il se peut bien qu'elle incarne aussi le mythe technologiquement possible et socialement acceptable du moment (16).

Disons, pour conclure, qu'il ne suffit pas de dénoncer les ravages inhérents à l'idéologie dominante chez les autres. Il nous est tout aussi nécessaire d'essayer d'imaginer, si tant est que cela soit possible, où le « Zeitgeist » peut avoir prise sur notre propre raisonnement, puisqu'en aucune façon nous ne pourrions prétendre, plus que d'autres, y échapper.

Face à un volcan en éruption, il s'en trouvera toujours pour déclarer que çà sent la framboise. Il y a peu à parier qu'on s'intéresse à eux ! Se poser en demandeur me paraît donc être la meilleure des solutions pour provoquer dès que possible l'ancrage institutionnel dont nous avons besoin dans ce domaine (17).

Thierry Pinvidic.

16. Notons que depuis 1977-1978 un nombre sans cesse croissant de thèses de doctorat ou de mémoires de maîtrise sont consacrés à l'OVNI ou à la parapsychologie. La thèse de JACOBS (1975) est l'une des toutes premières du genre. Le nombre moyen de ces thèses est d'environ 50 par an actuellement, et pour l'essentiel aux Etats-Unis.

17. Une communication consacrée au phénomène OVNI a été faite par Claude MAUGE au IXe Congrès Mondial de psychiatrie sociale qui s'est tenu à Paris du 5 au 9 juillet dernier. A titre d'exemple à suivre...

Le dossier photo d'Inforespace

La mini-vague d'octobre 1973 aux U.S.A. (2)

Les lignes qui suivent constituent la seconde partie de l'article paru dans le numéro 58 d'Inforespace et traitant de la vague d'octobre 1973 aux U.S.A.. Une troisième partie sera présentée aux lecteurs dans le premier numéro de l'année prochaine. Initialement, ce dossier ne devait comporter que deux parties mais on comprendra par ce qui suit qu'il nous a fallu, faute de place, reporter à un autre moment l'étude globale de la vague dont question ci-dessus.

Dans le numéro 58, nous nous sommes attachés à décrire le cas du brigadier de Falkville encore connu sous le vocable « cas Greenhaw ». Nous ne reviendrons pas ici sur les événements déjà décrits en de nombreux endroits, l'article précédent ne constituant en réalité qu'une synthèse de ce qui a été dit à ce sujet.

Ce qui nous occupera plus particulièrement ici se rapporte à la discussion relative à la véracité de ce cas. On se souviendra de la prudence avec laquelle nous exposions nos conclusions dans l'article précédent. Le cas Greenhaw est d'ailleurs représentatif de l'évolution habituelle de l'investigation de rapports d'observation d'OVNI. D'abord considéré comme un cas indestructible, les études (ou parfois aussi les attaques sans fondements (1)) semblèrent indiquer une fraude dans le chef du brigadier Greenhaw. Néanmoins, nous tenons à rappeler la grande prudence avec laquelle nous concluions notre précédent article. L'étude technique menée par W. Spaulding nous semblait nécessiter une contre-expertise, bien des éléments restant, selon nous, assez obscurs.

Et il nous faut avouer que cette prudence était particulièrement de rigueur. En effet, nous avons reçu assez rapidement après la parution de notre premier article une réponse bienveillante d'un homme qui connaît particulièrement bien les événements dont il est question ici : à savoir Henry Durrant. Nous l'avons déjà fait par ailleurs mais nous tenons une nouvelle fois à exprimer à H. Durrant nos sincères remerciements pour l'aide capitale qu'il nous a prodigué ainsi que les encouragements constants qu'il nous a adressés.

Comme on pourra le lire par la suite, les précisions que nous a fait parvenir H. Durrant sont d'un intérêt particulièrement élevé. Comme le lecteur aura pu le découvrir dans l'article précédent, nous indiquions (et nous le pensions vraiment sur base des renseignements recueillis) que l'analyse de Spaulding portait sur les photos mêmes prises par Greenhaw. H. Durrant nous a fait savoir qu'il n'en était rien. De plus, nous souhaitions obtenir le texte de la réponse du major Von Keviczky, réponse relative à l'analyse de Spaulding. Nous pouvons maintenant livrer à nos lecteurs ce texte.
Plutôt que de tenter d'établir un résumé des renseignements que nous a transmis H. Durrant, nous préférons publier ici le texte intégral originellement paru dans la revue « Les Extraterrestres » (2) mais que nous n'hésitons pas à reprendre en totalité par autorisation personnelle de l'auteur, même si certains éléments ont déjà été indiqués précédemment.

Le lecteur trouvera donc dans ce qui suit trois textes dont la lecture apporte un éclairage tout différent à la compréhension de l'affaire de Falkville. Le premier est le texte intégral rapportant les résultats de l'analyse effectuée par W. Spaulding (3).

Ensuite, la réponse du major Von Keviczky à cette analyse vous sera présentée. Finalement, un ensemble de remarques émises par H. Durrant permettra de mettre en évidence un certain nombre d'insuffisances, voire d'erreurs apparaissant dans l'analyse du GSW. (4).

LES PHOTOGRAPHIES DE LA CREATURE DE DE FALKVILLE ANALYSEES.

Par William Spaudling, directeur du GSW.

Ref : Mufon Journal no 108, Nov. 1976, pp. 3 et 5.

Une dernière remarque : notre décision de publier intégralement ces trois textes trouve sa justification dans le fait que les personnes ayant signé ces textes sont particulièrement indiquées pour la critique du cas qui nous occupe (ceci vaut également pour W. Spaulding).
Des photographies de représentations tendant à dépeindre le phénomène non identifié nous ont été adressées pour l'évaluation depuis la mise en service de moyens modernes de recherche (1974). Il est extrêmement rare d'avoir l'occasion d'évaluer des documents photographiques sur de prétendus occupants (1). Pendant la vague de 1973 (Etats Unis) il y eut des douzaines de rapports sur des « créatures » directement associées à l'observation du phénomène OVNI.

Une telle image (2), provenant des observations de 1973, fut envoyée au G.S.W. pour analyse par Walter Andrus directeur du MUFON. Les techniques d'évaluation par computeur ont été utilisées par notre organisation sur plus de 600 photographies d'OVNI. Si un « objet » peut être analysé, l'image d'une créature d'aspect humain peut évidemment alors être testée pour son authenticité (3).

Les photographies de l'occupant de Falkville, Alabama, ont été soumises aux évaluations suivantes, à l'aide d'un computeur : mise en valeur des contours, séparation de couleurs, analyse de distorsion PIXEL, et digitalisation.

MISE EN VALEUR DES CONTOURS.

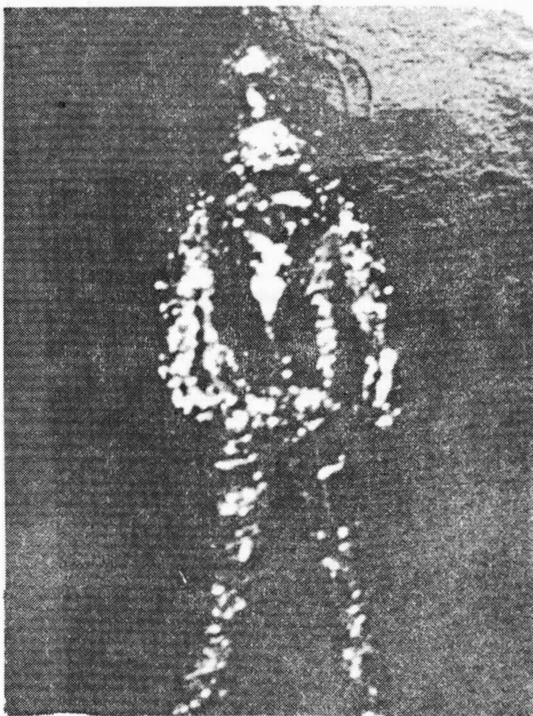
Toute la série des images a été soumise à la mise en valeur des contours, afin d'obtenir des détails sur ceux de la « créature » et sur l'état de la surface (photographique). En mettant en valeur ou en détaillant les contours, on arrive à adoucir certains des reflets de lumière, qui éclatent en débordant largement de la combinaison couleur aluminium, et qui cachent les détails.

Ce contourage a aussi détaillé la surface de la combinaison (peau) en supprimant les reflets et facettes de lumière. Cela permit aux techniciens d'observer des détails de surface, et d'identifier de grossiers morceaux de tôle ou de feuille d'aluminium fixés sur la combinaison (4).

Référence doit être faite à la Notice Explicative d'Analyse qui détaille tous les différents modes d'évaluation et testage utilisés pour ces photographies (5).

1. On se reportera au no 58 d'Inforespace, p. 28 (article de F. Sikkora).
2. « Les Extraterrestres » Octobre 1978, p. 14 et svtes.
3. « The Mufon UFO Journal » Novembre 1976, p. 3 à 5.
4. Dans le texte de W. Spaulding, les chiffres entre parenthèses correspondent à ces remarques.

Une des photographies (la no 3) prise par le policier Greenhaw à Falkville : on distingue les réflexions du flash et on peut remarquer le maintien du corps, plutôt guindé et peu naturel.



Une combinaison de pompier semblable à celle qui aurait été sortie en fraude de Redstone Arsenal. Au niveau des multiples différences, on peut remarquer la cagoule alors qu'il s'agit plutôt d'un casque sur le cliché polaroïd.



SEPARATION DES COULEURS.

Toutes les images ont été soumises à la technique colorimétrique, afin de tester chaque image pour sa véritable valeur du gris (densité), qui se combine continuellement en densité (niveau) et en espace (zone). Cette technique fournit à l'analyste-photographe de solides données sur la source de lumière, sur la direction par rapport au sujet qui est photographié, et sur la densité réelle de l'image. Cette méthode de testage fut utilisée pour évaluer les données de l'arrière plan, révèlant ainsi des densités anormales rarement perceptibles par l'œil humain (6).

Toute la série des photographies a été examinée par balayage en utilisant le densitomètre digital, et les zones intéressantes ont été enregistrées pour comparaison ultérieure entre les images (7).

ANALYSE DE DISTORSION PIXEL.

L'analyse PIXEL (cellule-image) a été réalisée afin d'évaluer la distance approchée de l'image à la caméra au témoin. Les contours de l'image sont alors soulignés par un programme spécial du computeur, ensuite ces mêmes contours (zones) sont agrandis, et les carrés distincts des pixels sont mesurés pour leur rectilinéarité ou pour le défaut de celle-ci. On doit se référer à l'image numéro 4 qui donne l'information pixel de distance.

La règle générale en fait de distance, mesurée à partir des données pixel est simple : si les pixels sont rectilignes, l'image est proche ; au contraire, si les pixels sont ondulés, cela dénote un facteur distance (8).

DIGITALISATION.

La digitalisation, ou computation des images, a été réalisée afin de mettre en valeur les détails cachés. Divers modes de digitalisation ajoutent clarté et résolution à l'image par rapport à l'original (9), par conséquent éclaircissent les zones sombres, mettent en relief les ombres, les parties bien définies sur le film, et poussent le contraste général du film.

La digitalisation met en valeur les détails de chaque image afin de permettre des mesures précises de sa taille, de sa hauteur, de sa largeur, de sa position, etc... Celle-ci fut réalisée sur vidéomicromètre, qui mesure les dimensions en unités au millième de pouce près, (0,01" égal 0,254 mm) (10).

CONCLUSION.

Le consensus des analyses photographiques (11) est que les photographies en question NE DOIVENT PAS être considérées comme une preuve SOLIDE (de l'existence) d'une entité extraterrestre. Voici les données qui quantifient cette conclusion :

A) Le vêtement externe de la créature alléguée est une combinaison de pompier, fabriquée avec des matériaux ignifugés, comprenant de l'amiante et autres fibres non conductrices et non combustibles, puis recouverte d'une couche d'aluminium (12).

B) Un flash a été utilisé en cours d'exposition, qui a sur-illuminé (13) la surface plissée et s'y est réfléchie brillamment, masquant ainsi des détails évidents (14) de fabrication.

C) La densitométrie digitale a révélé certaines zones de faible reflectibilité, non attribuable à des ombres ou à une réflexion. Une analyse ultérieure révéla que ces inconsistances (anomalies) étaient attribuables à des « morceaux » de feuilles d'aluminium, fixés çà et là sur la combinaison, ceux-ci furent peut être placés pour que des détails de fabrication tels que boutons, fermetures, insignes, etc... soient ainsi masqués (15).

D) Les détails anatomiques figurés sur les images sont considérés comme normaux (d'aspect humain) et comprennent : la longueur des bras, la position des membres et leurs tailles relatives (16). L'effet de ballonnement des jambes et des pieds est dû à la fabrication de la combinaison, et non au corps à l'intérieur du vêtement.

E) La décomposition de l'image, calculée en excluant le bénéfice des points de référence connus (sans tenir compte des déclarations du témoin) a révélé que l'entité avait une taille de 5 pieds 6 pouces à 6 pieds (de 1,6764 à 1,8288 m) (17).

F) En l'absence de données sûres concernant l'appareil (18), la photographie a été prise à une distance relativement rapprochée. Elle a été calculée (comme étant) inférieure à 12 pieds (distance de l'appareil à l'objet soit 3,6576 m) (19).

Au mieux, ces images ne présentent qu'une tentative de joyeux canular visant à contrefaire une créature de l'espace, canular que le GSW estime avoir été suscité par l'énorme battage des mass-média dans les états du sud (des Etats-Unis) au cours de la vague de 1973 (20).

COMMENTAIRE.

Comme on vient de le lire, le texte complet écrit par W. Spaulding semblait apporter un coup très grave à la crédibilité du cas Greenhaw. Voyons maintenant quelle fut la réponse du major Von Keviczky à cette analyse.

THE FALKVILLE STORY.

L'opinion de l'ICUFON et de la DUIST à propos des photos de Falkville.

L'ICUFON (USA) et la DUIST (RFA) ont désigné des experts scientifiques et militaires qui ont étudié de concert et précisément, pendant plus d'un an et demi, la manœuvre des forces ressemblant à une invasion, entre les 11 et 20 octobre 1973 au-dessus de la partie centre-est des Etats-Unis.

L'un des plus classiques événements de cette opération, entreprise au-dessus des terrains militaires et des zones interdites entre le Golfe du Mexique et la région des Grands Lacs, fut l'incident du « robot spatial » de Falkville. Il a été photographié par l'agent de police Jeffrey Greenhaw, à 17 miles du plus grand complexe industriel du monde pour la recherche militaire et spatiale. Le principal motif de notre analyse a été l'information publiée par le Pentagone, selon laquelle, à la même époque, le MTU (Mobil Test Unit) du char « Rayon de la mort » (Laser) était en construction et en expérimentation à l'Arsenal. (Newsweek 30 sept. 1974).

En exposant ces faits, nul doute que les services de renseignement des Etats-Unis se sont saisis de toutes possibilités de discréditer, en tout ou en partie, l'analyse de l'expert qui révéla les implications militaires dissimulées de cette opération (OVNI) extraterrestre dont l'existence a été largement niée.

La première mise en doute publique commença avec le quotidien de la capitale de l'Alabama, Les « Birmingham News », dans lequel Franck Sikora, rédacteur au siège et Marrion Webb, enquêteur OVNI pour le NICAP en Géorgie, déclarèrent que les photographies de Jeffrey Greenhaw était une farce. L'enquêteur Webb déclara que M. Greenhaw photographia son complice dans une combinaison de pompier qui avait été sortie en fraude du Marshall Space Flight Center de l'Arsenal. Comme preuve, il posait devant une caméra dans cette combinaison décorée de bouts de tôle, ce qui fut publié, pour comparaison, dans l'article. L'idée gratuite de M. Webb et sa photographie comparative sans preuve tangible (voir l'analyse publiée par l'ICUFON), furent autoritairement soutenues et défendues par M. John L. Acuff, directeur du NICAP, dans THE UFO INVESTIGATOR.

Lorsque, en août 1975, l'analyse de l'ICUFON et de la DUIST fut publiée pour la première fois dans THE OFFICIAL UFO (dirigé par Bernard O' Connor), avec les lettres du Centre de Vol Spatial et celles de l'Armée, de l'Arsenal, on y exposait que la déclaration de M. Webb dans THE BIRMINGHAM NEWS était un mensonge bien concocté. Le résultat de la publication de l'analyse fut que M. Webb prouve d'abord que les lettres de l'Arsenal sont des faux ou des trucages, s'il produit un acte notarié du complice de Greenhaw dans le faux, et s'il présente la combinaison du pompier avec son casque comme preuves factuelles de son doute.

M. Webb, étant incapable de collecter un simple début de preuve, se retourna vers Walter Andrus, le respecté directeur du MUFON, qui transmit un exemplaire de THE OFFICIAL UFO à son associé M. William Spaulding, directeur du GSW (Ground Saucer Watch) pour analyse.

M. Spaulding publia son analyse dans THE MUFON JOURNAL de Novembre 1976 sans comme d'habitude, aucune référence au Copyright de l'Icufon sur ces photographies (Voir THE OFFICIAL UFO août 1975). Après tout, l'analyse sur IBM de M. Spaulding, du Ground Saucer Watch, est comme le Pape de Rome : Infaillible ! Ce qui veut dire : « Spaulding a parlé : l'affaire est jugée ! » (Vieux proverbe : « Roma locuta, causa finita »). Mais analysons à notre tour, au nom de l'ICUFON (USA) et de la DUIST (RFA) la propre analyse de Bill Spaulding.

M. Spaulding possède un analyseur digital IBM. C'est un computeur sophistiqué, qui reproduit en entier, ou agrandit en partie, toute photographie, en séparant et présentant sous fort contraste les densités sombres, grises, claires de sa surface. Un fort grossissement d'une partie de l'image révèle, sous contrastes extrêmes, les grains de l'émulsion. Utiliser la séparation des couleurs avec une photographie en noir et blanc ne constitue qu'un détail spectaculaire de plus, sans aucune valeur.

L'équipe d'analystes de l'ICUFON et de la DUIST, a travaillé avec beaucoup plus de précision, en utilisant un microscope ZEISS à grossissement extrême, pour l'évaluation et le contrôle d'un négatif (en diapo sur le porte objet) et, par les possibilités de reproduction photographique, elle a obtenu un résultat, pour tous les détails, bien plus valable que celui offert par une analyse digitale brute.

Pour les chercheurs OVNI, je me permettrai de faire remarquer que, à la place de ce matériel fort coûteux, une bonne loupe à manche - et pour les grossissements extrêmes - un négatif agrandi en chambre noire (chez soi, à la cave), mettra en relief une valeur bien plus forte qu'une image déformée et Irréaliste.

1) Avant tout, M. Spaulding et son équipe d'analystes sur analyseur digital IBM (cette « équipe » se réduit en fait à deux personnes ; Tedd Zechel et William Spaulding), ont établi que d'après la photo de Falkville, le sujet « ressemble à un humain ». Un analyseur est-il nécessaire pour ce qui est visible à l'œil nu ? Mais ce computeur a été incapable de « digitaliser » (discerner) les poses contorsionnées et excentriques photographiées du mouvement « humain », qui contrastent fortement avec la pose naturelle simulée par M. Webb dans sa combinaison de pompier !

2) En se basant sur les particularités gonflées et publiées à grand tapage de la « mise en valeur des contours », du « contourage de couleur », de la « distorsion PIXEL », de la « digitalisation », le « consensus » déclaré dans la partie (A) que la créature alléguée portait une « combinaison anti-feu » et - qui plus est - « faite d'un matériau non combustible avec de l'amiante, recouverte d'un revêtement d'aluminium ».

Tout cela est-il expliqué par l'analyseur digital IBM ? Voyons cela, Bill : Le matériau de base de THE OFFICIAL UFO est un papier journal de très mauvaise qualité qui, avec son encre grasse d'imprimerie, est vraiment combustible. Je comprends maintenant comment votre analyseur a découvert que la combinaison de la créature n'était pas combustible : c'est parce que, pendant la période de digitalisation, elle ne s'est pas enflammée.

3) L'analyse digitale densitométrique, dans la partie (c) a trouvé aussi que la combinaison était çà et là «rapiécée» de feuillets d'aluminium, afin de recouvrir les boutons, fermetures, insignes, symboles et marques de fabrique. Votre analyseur psychique est un menteur fini ! Jetez un coup d'œil sur la photo authentique de la combinaison de pompier de l'Arsenal de Redstone : il n'y a rien de tel sur elle.

4) Votre computeur souligne aussi le fait que les photographies ont été prises au flash. Avez-vous besoin d'un analyseur pour cela ? Montrez les photos à un écolier, il vous dira la même chose, sans computeur IBM.

Mais votre analyseur, en prétendant que les taches très lumineuses sont des « feuilles de tôle » truque la réalité. Mais votre équipe devrait analyser la photographie de M. Webb dans sa combinaison de pompier de l'Arsenal, et la comparer aux images des reflexions, représentées par des formes arrondies des « contours mis en valeur » de la tenue de la créature ! Il est intéressant de savoir que des feuilles de tôle se coupent et se plissent selon des lignes droites et des angles, et non pas selon des LIGNES COURBES !

6) D'après la page 4 du MUFON JOURNAL, vous avez analysé les clichés de l'évaluation cinématique de THE OFFICIAL UFO pour établir des données métriques, c'est-à-dire la taille de la créature entre 5,6 et 6 pieds (1,6764 et 1,8288 m), à environ 12 pieds (3,6576 m) de la caméra, pour démolir l'estimation de Greenhaw, diplômé de l'académie de police.

a) Vos analystes ont oublié d'étudier le premier instantané, qui est très granuleux par rapport au 2e, au 3e et 4e. Leur expertise ne leur a pas suggéré que les 1re et 2e photos sont découpées dans une image négative plus grande ? L'augmentation des effets de réflexion sur le sujet à propos de la détermination des distances, ne requiert vraiment pas un expert analyste.

b) Pour déterminer la distance entre l'appareil et le sujet photographié, vous devez connaître la taille du sujet sur le négatif (positif polaroïd) image, la focale de l'objectif et à ajouter à l'équation une troisième donnée : soit la taille originale du sujet, ou la distance du sujet à l'appareil (mathématique du cours secondaire) :

$$\frac{P}{O} = \frac{P'}{I} \quad \text{d'où} \quad P = \frac{P'O}{I})$$

c) Votre « habile » computeur déduit cette distance sans équation mathématique, de la distorsion des bords de l'image, qui provient de l'astigmatisme de l'objectif. Mais votre IBM ne saurait-il pas que les fabricants d'objectifs corrigeaient déjà depuis bien longtemps cet astigmatisme, en composant divers systèmes de lentilles astigmatiques, dont les données de meulage des courbures concaves et convexes sont leurs secrets ? Votre méthode de détermination des données est manifestement erronée.

7) En février 1978, un autre Sherlock Holmes de l'ufologie, un « fils favori » des analystes de la lune à la NASA, M. James Oberg, proclama bien haut au cours du programme radio passant à minuit, celui de Long John Nebel et destiné aux chasseurs de fantômes de la ville de New-York, que d'après votre analyse les photographies de l'agent Greenhaw étaient une farce. Quatre ans et demi après aucun chercheur n'a encore produit la moindre preuve (combinaison, bottes, casques, gants, etc...) de l'incident de Greenhaw. Pourquoi ? Est-ce par souci de sécurité nationale ?

Nous en sommes tout à fait désolés, mais une analyse sans preuve analytique tangible bien expliquée et qui la soutienne reste pour l'ICUFON, la DUIST et l'IGAP qu'une phraséologie gratuite et vide.

*
* *

Voyons maintenant quelles sont les remarques émises par H. Durrant sur cette analyse des « photos » de Falkville.

LES REMARQUES D'HENRY DURRANT.

(1) « Prétendus » occupants : Le lecteur de ce rapport d'étude ne pourra pas s'empêcher de remarquer que les mots utilisés et les tournures de phrase employées appartiennent à une dialectique visant à influencer, à l'orienter psychologiquement dans un sens bien déterminé. Ainsi entâché, ce rapport, qui aurait dû être rédigé en termes neutres, donc objectifs, ne peut déjà plus être pris au sérieux.

(2) Le mot « image » est la traduction exacte. Car il ne s'agit pas, comme on pourrait le supposer, des originaux photographiques, ou de repros, mais bel et bien des illustrations publiées dans le numéro d'août 1975 d'OFFICIAL UFO. On croit rêver !

(3) Ce n'est pas une déduction logique, malgré son apparence, c'est une supposition gratuite.

(4) Un simple examen, à la loupe de fort grossissement, et sur les originaux (bien entendu !) démontre qu'il n'en est rien. Mais la décomposition d'une image, par ordinateur, donne la même image, formée de petits carrés ou rectangles, colorés ou noirs et blancs ; on risque alors de les prendre pour autant de morceaux de tôle. (Une excellente documentation sur ce procédé est parue dans PHOTO REVUE, mai 1976, p. 218 à 229). Par ailleurs, le test PIXEL révèle le contraire de ce qui est prétendu ici (voir point 4 de la réponse de l'ICUFON).

(5) La notice explicative n'étant pas jointe au rapport d'étude, le lecteur reste sur sa faim.

(6) Les « densités anormales » de l'arrière plan deviennent tout à fait normales, dès lors que l'on s'est un peu exercé à faire de la photo nocturne au Polaroïd, en plein air et en appartement, ce qui permet des comparaisons qui les expliquent parfaitement : sans parler du fait que le système Polaroïd utilisé à cette époque (voir description du modèle) donnait des résultats assez... grossiers.

(7) Quels ont été les résultats de cette comparaison ? On ne le dit pas.

(8) Là encore, on nous décrit parfaitement ce que l'on a fait, mais on ne nous communique pas le résultat.

Est-ce sérieux ?

(9) Ceci est une « énormité » quand on sait que c'est une illustration de journal et non pas une épreuve photographique qui a été soumise à digitalisation.

(10) Ici, on nous a signalé tous les avantages de la digitalisation. Mais, comme précédemment, il n'y a aucune trace du résultat publié.

(11) Le « consensus » entre qui et qui ? N'est-ce point un peu court ?

(12) Le point (A) de la conclusion n'est qu'une déclaration gratuite ; en effet, nous avons vu en (4) le risque de confusion avec du mauvais papier journal et ce que donne un examen à la loupe d'une épreuve photographique. Et notez que, maintenant, la combinaison est recouverte d'une couche d'aluminium : par quel examen (à l'ordinateur) l'a-t-on déterminé ?

(13) Le terme « sur-illuminé » veut nous faire croire à l'utilisation d'un flash sur-puissant (sans l'écrire) afin d'étayer la théorie de la dissimulation de détails révélateurs par ce moyen. Cela s'appelle de la sollicitation, qui est un procédé anti-scientifique.

(14) Les « détails évidents » n'existent pas, puisque leur existence n'a pu être constatée ; c'est donc là une supposition découlant de la sollicitation précédente. Voyez la vraie combinaison de pompier, produite pour comparaison (Henry Durrant, op. cit. hors-texte photographique) malgré sa brillance, tous les détails existant se voient, ce qui est révélateur.

(15)On retrouve ici la même supposition gratuite, quant aux détails de fabrication dissimulés non plus par des reflets mais par des bouts de tôle. Mais comme M. Spaulding n'est pas très sûr de lui, il écrit : « Peut-être placés sur... ». Mais sa prudence est trop tardive, le lecteur a déjà compris.

(16) Les détails « anatomiques sur les images sont » considérés comme « normaux (d'aspect humain)». Mais l'analyse cinématique sur rapporteur de l'ICUFON ne considère pas que les membres, mais aussi leurs mouvements (c'est mieux qu'un computeur) et conclut non à un humain mais à un robot.

(17) C'est ici le premier résultat enfin chiffré que nous obtenons ! Mais il n'est d'aucune utilité pour soutenir les conclusions de M. Spaulding.

(18) Pourtant, il n'y avait qu'à lire le rapport d'analyse de l'iCUFON.

(19) Même remarque qu'au point 17.

(20) Ce qui tend à faire croire au lecteur que tous ces récits, arrivant en fin de vague, n'ont été que les produits du psychisme de certains individus. Mais pour cela, il aurait fallu que :

a) Le témoin (Greenhaw) ait été, pour le moins, paranoïaque ; or, l'exercice consciencieux, reconnu par tous, de sa fonction de responsable de l'ordre, s'inscrit en faux contre cette assertion ;

b) Le « bruit » fait par la vague dans la presse et ailleurs, aurait été énorme. Or, contrairement à ce que l'on pourrait en penser ; il n'en fut rien ; et non seulement l'USAF a publié, le 18-10-73 un rapport sécurisant sur ses tests atmosphériques en haute altitude, mais l'importante agence UPI a recommandé à ses correspondants de minimiser les circonstances et, notamment, de ne pas parler des incidents de la vallée de Wheeling (West Virginia).

CONCLUSION (TOUJOURS PROVISOIRE)

Pouvons-nous maintenant crier à pleine voix que nous tenons cette fois un Cas, un Vrai. Ce serait parfaitement insensé de notre point de vue. Nombreux d'ailleurs sont les cas qui ont vu leur crédibilité maintes fois mises en doute et maintes fois « restaurées ». Il nous faut pourtant admettre que les contre-arguments présentés par l'ICUFON d'une part et H. Durrant d'autre part sont solides.

Nous conclurerons donc provisoirement en rappelant ceci : d'abord, et le troisième article sera consacré à cet aspect non négligeable de la question, le cas Greenhaw fait partie d'une vague très importante et présentant semble-t-il une cohérence interne rare (5). Ensuite, si notre sentiment actuel tend à accorder une confiance au cas de Greenhaw, n'oublions pas de respecter une des lois fondamentales de toute démarche à caractère scientifique : la prudence et le maintien d'un esprit ouvert à toute information nouvelle visant à augmenter encore la connaissance que nous avons d'un cas, d'un événement ou de tout phénomène quel qu'il soit.

(à suivre)

Pascal Deboodt.

5. Ce que ne nie pas le GSW (voir texte de W. Spaulding) il faut le préciser.

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES.** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LE NŒUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI,** par Thierry Pinvidic (éd. Albin-Michel). Dans un premier temps, l'auteur expose ce que l'on sait vraiment au plus haut échelon de la hiérarchie militaire française ou des agences gouvernementales américaines. Il révèle, entre autres, les études menées par la NASA sur les OVNI observés dans l'espace par les astronautes et illustre l'embarras des Nations-Unies où les OVNI sont désormais à l'ordre du jour. Thierry Pinvidic analyse d'autre part les huit hypothèses principales émises à ce jour. — **375 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**